

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



URIOPSS



de Normandie



UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



Sommaire

- 7 EDITO
- 9 Notre Histoire
- 9 Nos valeurs et principes d'actions
- 10 Nos missions

PRESENTATION DE L'URIOPSS

- 13 Notre Gouvernance
- 13 Notre Conseil d'Administration
- 15 Notre équipe
- 16 Nos adhérents
- 17 Nos partenaires
- 18 2022 en chiffres
- 19 Notre projet stratégique

REPRESENTER ET DEFENDRE LES ASSOCIATIONS

- 24 Nos mandats de représentation
- 25 Le réseau UNIOPSS/URIOPSS
- 29 Attractivité des métiers
- 31 L'animation territoriale
- 50 L'action politique en 2022
- 51 Participation aux travaux du CESER:
Temps forts 2022
- 52 La mobilisation de l'URIOPSS au sein du
Collectif Alerte
- 55 Action de lutte contre la pauvreté

AIDER ET SOUTENIR LES ADHERENTS PAR UNE OFFRE DE SERVICES

- 59 Rentrée sociale
- 60 Informer, conseiller, Former,
Accompagner
- 69 Une Union engagée dans le
déploiement du Service Civique

ACTIONS, PROJETS, ORIENTATIONS

- 73 Perspectives

2022, année dynamique pour l'URIOPSS de Normandie.

L'URIOPSS de Normandie en mouvement sur des projets en direction des plus vulnérables.

En lien avec une subvention de la Préfecture nous avons recruté en Mars 2022, une chargée de projet dans le cadre d'une action de participation portée avec M. FORTERRE, Commissaire à la lutte contre la pauvreté. Cette action s'inscrit pleinement dans le projet associatif de l'URIOPSS et a pour but d'inciter les pouvoirs publics à intégrer la participation des personnes les plus vulnérables de notre société en les associant aux décisions prises dans le cadre des politiques publiques à mener.

Mars 2022, c'est aussi l'arrivée de M. LECOQ comme Directeur de l'URIOPSS de Normandie.



S'ensuit une prise de fonction auprès de l'équipe en place et des adhérents en réalisant avec le Président une "tournée" sur les différents départements Normands. C'est pour nous l'occasion de réaffirmer les orientations du projet associatif validé en 2021 et de prendre en compte les remarques des personnes rencontrées dans le cadre de nos travaux sur le projet stratégique et opérationnel.

En parallèle, un travail de projection à 5 ans est donc mis en place avec l'équipe en associant aussi les administrateurs à la rédaction d'un projet stratégique et opérationnel orienté autour de 4 axes et qui sera validé au CA de septembre 2022 pour être présenté à la journée de rentrée sociale d'octobre 2022 :

- Axe 1 : Le politique pour construire une vision partagée afin d'élaborer des propositions communes en direction de nos interlocuteurs.
- Axe 2 : L'accompagnement, le conseil et la formation : aide et soutien aux adhérents par une offre de services adaptés.
- Axe 3 : Vie du réseau & communication : Moyen indispensable pour la valorisation et la reconnaissance des actions menées par l'URIOPSS de Normandie.
- Axe 4 : L'organisation interne de l'URIOPSS de Normandie : Améliorer et structurer les conditions de travail pour répondre aux besoins des adhérents de manière qualitative.

La journée de rentrée sociale a été l'occasion de retrouver 180 représentants des organisations non lucratives Normandes autour des enjeux majeurs de nos secteurs. Un temps indispensable d'expertise et de prise de hauteur.

2022, est aussi une année de positionnement et d'action politique.

Plusieurs rencontres avec les élus de la Région, les Conseils Départementaux, les Préfets, des députés et sénateurs, nous ont permis de réaffirmer nos orientations et nos plaidoyers dans le cadre de la défense des intérêts des structures sanitaires, sociales et médico-sociales non lucratives.

Les liens avec les autres fédérations du territoire nous ont impliqués dans la mise en action des regroupements du mois de septembre 2022 pour la défense des oubliés du Ségur et pour la mise en application effective des accords Laforcade. L'URIOPSS est un véritable acteur et moteur dans les actions interfédérales pour la défense des intérêts de nos secteurs.

Dans le cadre de nos mobilisations, que ce soit au national ou en local, nous avons également véhiculé plusieurs plaidoyers en direction des décideurs : Loi grand âge, reprise ORPEA, Ecole inclusive, CPOM, Coupures d'énergies ...

En effet, plus que jamais, nos organisations sont mises en tension dans des contextes RH, réglementaires, financiers très exigeants et parfois paradoxaux.

Dans ce contexte, l'URIOPSS se doit de renforcer son action en direction des pouvoirs publics pour tenter d'influer les décisions prises et qui n'iraient pas dans le sens de services de qualité en direction des personnes accompagnées.

Enfin, de manière plus récurrente et pérenne, nous avons conduit notre animation de réseau avec toujours en ligne de mire, la volonté de répondre aux différentes interrogations que nous portent nos adhérents, que celles-ci soient territoriales et/ou sectorielles. Notre service Formation, conseil et accompagnement a su aussi développer des propositions sur mesure répondant ainsi au plus près des préoccupations des acteurs de terrain.

En fin d'année, plusieurs appels à projets ont été ciblés par l'URIOPSS (AMI écologie, ARS QVT, Pauvreté) et obtenus, afin de répondre encore de manière plus fine et précise aux besoins des organisations non lucratives que nous représentons.

C'est en lien avec ces financements et le retour des adhérents toujours plus nombreux, que nous nous engageons dans la perspective du recrutement d'un collaborateur supplémentaire pour l'année 2023.

Notre Histoire

Quelques dates clés

1948 : Création de l'URIOPSS de Normandie

1972 : L'URIOPSS de Normandie se scinde en deux URIOPSS Basse et Haute Normandie pour répondre au découpage des régions, décidé par le Gouvernement de l'époque. Toutefois les deux URIOPSS vont mutualiser des moyens humains et matériels jusqu'en 1986 (direction régionale, secrétariat...) et penser leurs articulations et complémentarités au-delà de cette date notamment en matière de recrutement d'experts techniques

2018 : Fusion des URIOPSS Normandie Caen et Normandie Seine Eure suite à la fusion des régions décidée en 2015 par le législateur

2021: Validation du projet politique 2021-2025

2022: Validation du projet stratégique fixant les objectifs sur 5 ans

L'URIOPSS de Normandie a toujours été au rendez-vous pour accompagner ses adhérents dans les grandes réformes qui ont impacté notre pays et notre système de solidarité, pour construire avec eux une observation sociale partagée et des propositions d'amélioration de l'action publique, pour faire réseau et valoriser les actions des acteurs privés à but non lucratif de solidarité.

Nos valeurs et principes d'actions

- Primauté de la personne, respect de la dignité de chacun et promotion des valeurs humanistes
- Solidarité et lutte contre toutes les formes d'exclusion ou de discrimination
- Garantie de la cohésion sociale et du renforcement du lien social
- Défense de la non lucrativité, dans l'intérêt général
- Place du bénévolat dans la richesse associative
- Liberté de penser et d'agir de la société civile organisée



Nos missions



L'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) de Normandie est une association loi 1901 qui fédère les acteurs privés à but non lucratif de solidarité qui partagent ses valeurs et son projet.

Elle est l'une des organisations les plus représentatives dans le champ de la solidarité et rassemble à la fois des associations, fondations, mutuelles, congrégations et autres organismes privés à but non lucratif.

Les Unir pour développer les Solidarités, telle est l'ambition de notre Union.

L'URIOPSS n'a pas de volonté hégémonique. Elle reconnaît et respecte la légitimité et la singularité des autres acteurs avec lesquels elle entretient des relations constructives.

Elle défend une vision transformatrice des politiques publiques et formes d'accompagnement en direction des publics fragiles, fondées sur leurs aspirations et attentes dans une dimension réellement inclusive et humaniste.

A ce titre, elle promeut le pouvoir d'agir des personnes accueillies et/ou accompagnées et elle est ouverte à la promotion de nouvelles pratiques telles que la valorisation des rôles sociaux.

Elle fédère des structures qui ne sont pas des opérateurs mais des acteurs responsables et partenaires, notamment, des pouvoirs publics.

Association d'associations et plus largement des acteurs privés à but non lucratif de solidarité, elle incarne une partie de la société civile organisée. Membre de l'économie sociale et solidaire (ESS), elle défend un vivre ensemble fondé sur un modèle de solidarité dans une optique de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale.

1. Présentation de l'URIOPSS



Notre Gouvernance

Composition

Le Conseil d'Administration est composé de représentants d'adhérents élus par moitié tous les deux ans par l'Assemblée Générale. Il est constitué de différents collèges:

Sectoriels	Territoriaux	Personnes Qualifiées
Handicap	Calvados	
Personnes âgées	Eure	
Aide et soin à domicile	Manche	
Enfance – Famille – Jeunesse	Orne	
Santé	Seine Maritime	
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion		
Domaines transversaux		Adhérents Nationaux

Au sein de ce Conseil, les membres du Bureau sont élus conformément aux statuts, selon la répartition suivante :

- **Un président**
- **Deux vice-présidents**
- **Un secrétaire**
- **Un secrétaire adjoint**
- **Un trésorier**
- **Un trésorier adjoint**

Notre Conseil d'Administration

Au 31/12/2022

Les membres du bureau

CORDIER Pascal	Acséa	Président
CALENTIER André	L'ELAN	Vice-Président
GAUDRE Charlotte	ACAIS	Vice-Présidente
DUFORT Nicolas	ARCAUX	Secrétaire
ROBIN Yohann	Association des Amis de Jean Bosco	Secrétaire adjoint
CRIQUET Patrick	Personne qualifiée	Trésorier
BOULANGER Myriam	Association Les Fontaines	Trésorière adjointe

Les membres du Conseil d'Administration (au 31/12/2022)

ANDRIEU Bernard	AHAPS
BASTIN Christine	Association Oeuvre Notre Dame
BUSBOCQ Stéphane	L'ESSOR
CARPENTIER Mireille	Addictions France
CARTEL Yvan	Association de Bienfaisance de la Pellonière
COCHET Samuel	Fondation Normandie Génération
EMERALD Didier	Association Action Educative
LORANT Isabelle	ATMP 14
MAHIER Jean Pierre	ADAEA 27
MIELVAQUE Sébastien	PREAMIS
NICOLAS François	Association LAJOSA
POINSOT Guilaine	L'ADAPT
POTTIER Philippe	Fondation ANAIS
QUENELLE Amélie	Fondation Apprentis d'Auteuil
SARGE Nathalie	Personne qualifiée
SERPETTE Jacques	ADAPEI 27
TESSIER Philippe	L'Abri
VIALE Johnny	Mutualité Française Normandie
VIAUX Jean Luc	Fondation Les Nids

Réunions 2022	
Bureau	10
Conseil d'Administration	4
Assemblée Générale	1

Notre Équipe

EQUIPE OPERATIONNELLE

LECOQ Arnaud / Directeur (Arrivé en Mars)

BIDOU Anne / Conseillère technique Droit Social

MAGNIER Simon / Coordinateur réseau – Animateur territorial

PONCHELLE Nathalie / Responsable pédagogique Formation et Accompagnement

TAILLEPIERRE Valérie / Chargée de formation

THRAYA Aouali / Agent d'entretien

VILLET Amélie / Chargée de projet Participation (CDD de Mars à Décembre)

VOIVENEL Marie / Assistante de direction – Coordination administrative et financière

STAGIAIRES

CORDON Nolwenn / étudiante en M1 ingénierie et expertise des politiques sociales locales

DENAIN Helena / étudiante en BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) - Réalisation du rapport d'activité 2021

TOLLEMER Charlotte / étudiante en M1 ingénierie et expertise des politiques sociales locales

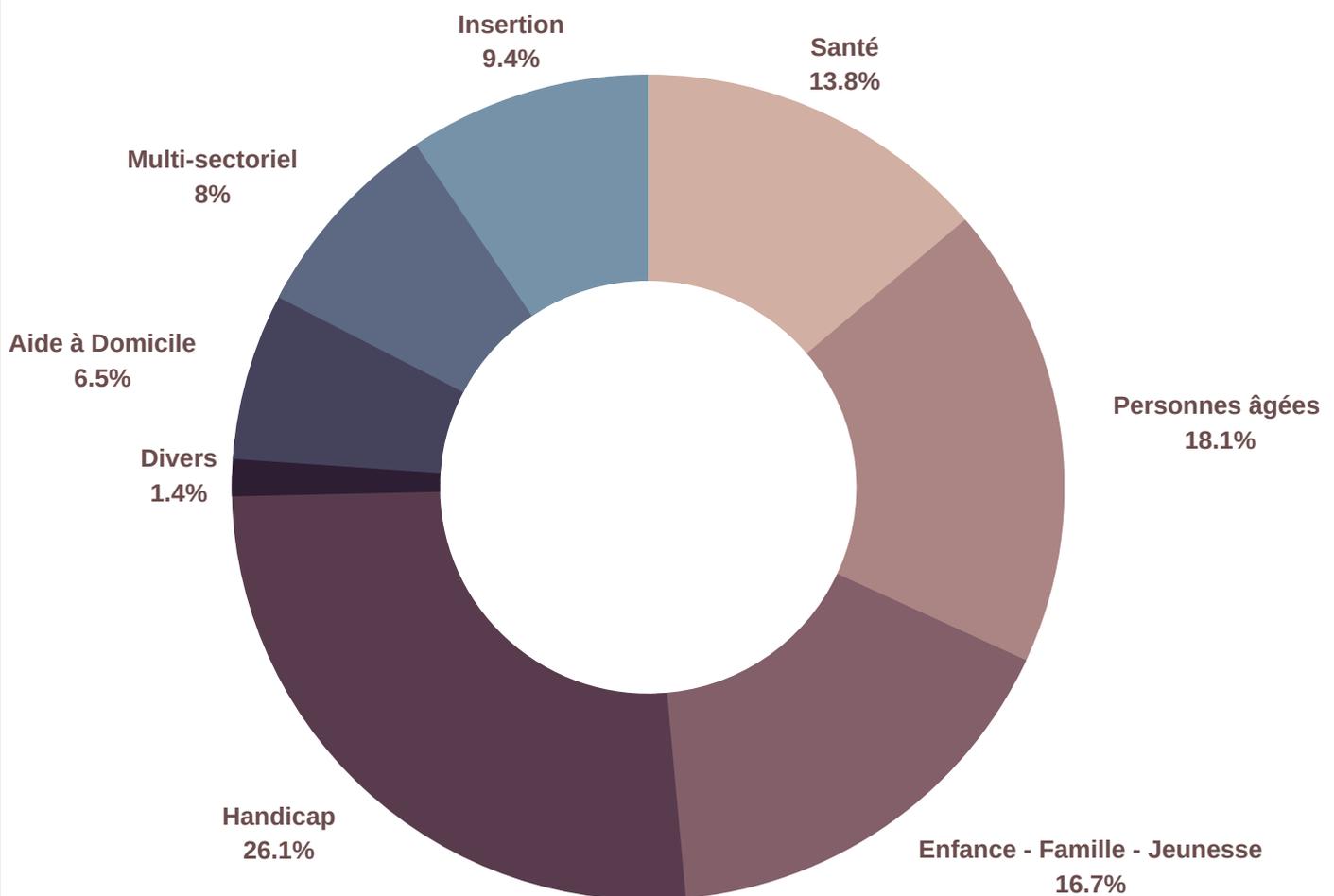


Nos Adhérents

Les adhérents de l'URIOPSS, quel que soit leur effectif, ont un besoin commun : celui d'être représentés par une union avec un fort ancrage territorial, afin de bénéficier d'expertises et de services de proximité.

Au 31 Décembre 2022, l'URIOPSS de Normandie fédère 138 associations sur l'ensemble du territoire normand, réparties sur tous les champs de l'action sociale.

Répartition de nos adhérents au 31/12/2022



La confiance observée en 2021 s'est poursuivie en 2022. En effet, 6 nouvelles associations sont venues rejoindre les adhérents, ainsi que 10 associations qui n'avaient pas souhaité adhérer les années passées.

Malheureusement, 4 associations ont également fait le choix de ne pas renouveler leur adhésion.

Nos partenaires

L'URIOPSS de Normandie travaille en étroite collaboration avec ses partenaires, acteurs engagés dans l'Économie Sociale et Solidaire en Normandie.

Ces conventions de partenariat ont pour objectif le soutien de l'action de l'URIOPSS pour l'amélioration des politiques associatives et sociales, pour la concertation entre les acteurs de solidarité dans le champ sanitaire et social et dans l'organisation de services en direction de leurs adhérents.

Pour cela, grâce à l'aide de ses partenaires, l'URIOPSS peut proposer des interventions en lien avec l'actualité du secteur (matinale ou webinaire par exemple).

NOTRE CLUB DE PARTENAIRES

URIOPSS
de Normandie

CREDIT COOPERATIF
C'est un choix

Harmonie mutuelle
ess

GROUPE
Caisse des Dépôts

SOCIETE GENERALE

bureo
mon bureau en ligne
by ADMI

AG2R LA MONDIALE



Notre projet stratégique



Déclinaison opérationnelle du projet associatif élaboré l'an passé, le projet stratégique a pour objectif de fixer le cap des 5 prochaines années.

Il est construit en 4 axes:

- Politique
- Formation, Accompagnement, Conseil
- Vie du réseau
- Structuration interne

Chaque axe est composé d'objectifs opérationnels, qui seront travaillés par les professionnels de l'URIOPSS, au service des adhérents.

2. Représenter et défendre les associations



Défendre, Consolider, Elargir, Renforcer, Valoriser l'action de l'URIOPSS de Normandie

Dans un contexte sociétal où la notion de contre-pouvoir démocratique prend toute sa place et afin de limiter les effets liés à l'injustice sociale, l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) rassemble et fédère les acteurs privés à but non lucratif de solidarité qui partagent ses valeurs et son projet.

Elle est l'une des organisations les plus représentatives dans le champ de la solidarité et rassemble à la fois des associations, fondations, mutuelles, congrégations et autres organismes privés à but non lucratif.

Au niveau national, les adhérents de l'Union (l'UNIOPSS) regroupent environ 35 000 établissements et services privés à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, 750 000 salariés et l'engagement d'un million de bénévoles.

Le projet politique et démocratique de notre société ne peut fonctionner que parce qu'il existe une parole citoyenne qui participe à la réflexion du récit collectif.

Dans ce contexte, l'URIOPSS de Normandie accompagne sur le territoire normand, 138 organisations gestionnaires à but non lucratif des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Cela représente 570 millions d'euros de budget pour 10 600 emplois en Normandie.

De manière plus générale, les associations représentées, s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire qui représente près de 118 000 emplois sur le territoire normand, soit 11 % de l'emploi en Normandie.

C'est dans ce contexte, que l'URIOPSS prend soin d'entretenir le dialogue et de favoriser la relation de confiance entre les adhérents et les pouvoirs publics sur des thématiques de préoccupations sectorielles et/ou transversales.



Nos Mandats de Représentation

Premier axe de travail ciblé par le projet stratégique, la représentation politique est l'un des fers de lance de l'URIOPSS.

Un travail de mise à jour du livret des mandats et représentation a été effectué.

Ce travail a permis de cibler les principaux mandats de représentation et de proposer de nouveaux représentants sur les instances qui le nécessitaient. Cela a également permis de dresser un état des lieux des postes vacants.

A travers ces mandats, l'URIOPSS représente ses adhérents à l'échelon tant régional que départemental, et ainsi fait entendre leurs voix auprès des Pouvoirs Publics.

Par exemple, l'URIOPSS représente ses adhérents au sein d'instances telles que* :

- La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (**CRSA**), et ses déclinaisons sectorielles telles que la commission médico-sociale (**CSASMS**) par exemple
- Les Conseils Territoriaux de Santé (**CTS**)
- La Direction interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (**DIRPJJ**)
- Les Observatoires Départementaux de la Protection de l'Enfance (**ODPE**)
- Le Conseil Economique, Social et Environnemental de Normandie (**CESER**)
- Les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (**CDCA**)
- La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (**CRESS**)





UNIOPSS

L'URIOPSS de Normandie, en tant qu'adhérente de l'UNIOPSS, participe aux travaux effectués dans les différentes commissions nationales et groupes de travail. Elle y apporte retours de terrain et contributions issus de ses adhérents.

Commissions nationales

- Commission « Modèles Socio-Economiques Associatifs »
- Commission « Territoires et Vivre ensemble »
- Commission « Santé »
- Commission « Enfance-Famille-Jeunesse »
- Commission « Autonomie et Citoyenneté des personnes handicapées et âgées »

Au gré des projets, l'UNIOPSS initie des groupes de travail ponctuels auxquels l'équipe de l'URIOPSS de Normandie participe :

Groupe de travail Communication : SIRUP

(Système d'Information du Réseau UNIOPSS/URIOPSS)



L'objectif général de ce chantier est d'avoir un système d'information partagé, basé sur des processus communs, qui soutient l'ensemble des activités du réseau telles que la gestion des cotisations, l'organisation des commissions ou les formations.

Groupe de travail en Droit social

Ce groupe, composé de l'ensemble des conseillers techniques en droit social des URIOPSS, permet d'échanger et de faire remonter, au niveau national, les problématiques rencontrées sur le terrain par les adhérents. Le groupe s'est réuni une fois en visio et une fois en présentiel au cours de l'année 2022, mais de nombreux échanges tout au long de l'année permettent de sécuriser des prises de position et de réponses aux questions.



Document Conjoncturel



L'URIOPSS participe à la rédaction du document conjoncturel qui est distribué chaque année aux adhérents.

La partie 2 portant sur les mesures sociales est en partie rédigée par l'URIOPSS de Normandie (Anne BIDOU, Conseillère technique Droit social).

Réseau des URIOPSS

Ces dernières années, la collaboration étroite entre les URIOPSS a conduit à la signature de conventions, permettant aux collaborateurs de l'URIOPSS de Normandie d'intervenir auprès des adhérents de ces différentes URIOPSS (intervention en formation, ou réponse aux questions en droit social par exemple).

Partenariat URIOPSS Bretagne

L'URIOPSS de Normandie poursuit le partenariat avec l'URIOPSS Bretagne, mettant à disposition des adhérents bretons la conseillère technique en droit social. Ainsi, 338 réponses ont ainsi pu être traitées dans ce cadre. La conseillère technique droit social anime également quelques formations pour les adhérents de l'URIOPSS Bretagne.

Partenariat URIOPSS Hauts de France

La collaboration avec l'URIOPSS des Hauts de France se poursuit autour de formations « Bienveillance », et notamment les sessions de « recyclage » des formations réalisées par le passé. Cette thématique « Bienveillance » a également été adaptée afin d'être proposée aux administrateurs.

Partenariat URIOPSS Nouvelle Aquitaine

La volonté de mutualisation au sein du réseau a dynamisé le réseau dans le partage de compétences. A ce titre, l'URIOPSS de Normandie a animé 2 formations sur la thématique Handicap et Vieillesse auprès d'adhérents de l'URIOPSS Nouvelle Aquitaine. Pour des raisons sanitaires l'une d'entre elles a dû être reportée sur 2023.

Partenariat URIOPSS Centre

L'appui technique apporté par l'équipe de l'URIOPSS Centre depuis 2020, a été revu en début d'année avec l'arrivée du Directeur en Mars. Le partenariat avec l'URIOPSS Centre s'est toutefois poursuivi jusqu'en Octobre 2022. En effet, Arnaud LECOQ a pu compter sur le soutien de Johan PRIOU sur les premiers mois qui ont suivi sa prise de fonction.

Réseau Régional

L'URIOPSS de Normandie à l'heure du numérique

Mobilisation et création du Collectif SI Normand

A. Les réunions constitutives du Collectif SI

En partenariat avec la FEHAP, NEXEM, l'UNA, la FHF, l'URIOPSS de Normandie a tout au long de l'année animé les réunions afin de constituer le Collectif SI Numérique. Le Collectif SI Numérique est identifié par la DNS et CNSA comme un outil de sensibilisation, d'aide à l'appropriation et d'accompagnement au développement de la numérisation de notre secteur.

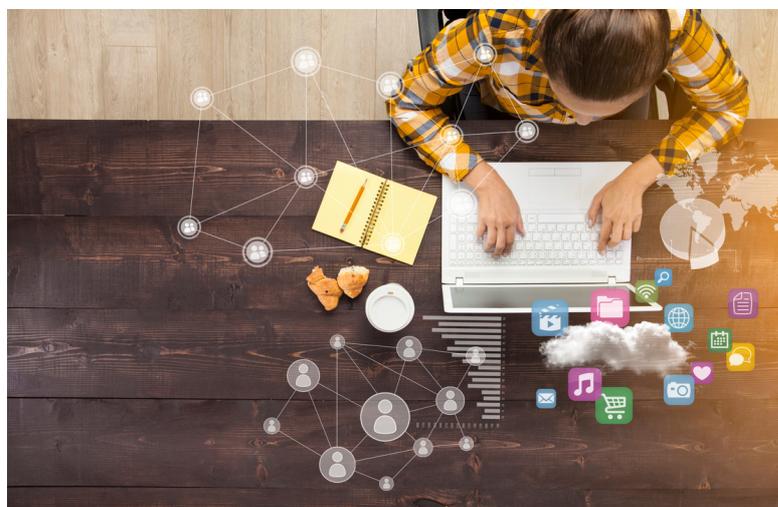
B. Création du Collectif SI

En octobre 2022, a été institué le Collectif SI. La convention a été signée entre les différentes fédérations, l'ARS et le Grades Normand'E santé. Ce Collectif s'est donné pour mission :

- Fédérer les acteurs normands via une animation de collectif
- Diagnostic
- Accompagnement/formation/acclimatation/montée en compétence
- Veille et information
- Plaidoyer
- Conseil
- Mutualisation d'outils
- Représentation

C. Les priorités pour l'année 2023

Au vu du nombre de missions potentielles dont s'est doté le collectif SI, 3 priorités sont énoncées pour l'année 2023 : une cartographie de la maturité des ESMS, des sessions de formations à destination des plus éloignés du numérique mais aussi des sessions autour de l'identité-vigilance, cybersécurité pour les organisations gestionnaires déjà entrées dans une démarche de numérisation de leurs structures.



DRACCARE

La mise en œuvre de la convention DRACCARE, signée entre la DREETS et l'URIOPSS s'est poursuivie tout au long de l'année 2022.

Rappelons que l'URIOPSS de Normandie avait signé, fin 2018, une convention avec la DIRECCTE portant sur l'accompagnement de dispositifs de GPEC, d'anticipation des mutations économiques sur 10 territoires normands, actions devant se dérouler entre 2019 et 2021.

Ce projet a été stoppé par la crise sanitaire en 2020. Un avenant à cette convention a été signé, le 23 juin 2021, pour prolonger cette convention jusqu'au 31 décembre 2022 et reprendre le déroulement de certaines actions sur 5 territoires identifiés comme étant les plus en difficultés en termes de recrutement :

- Cherbourg,
- Dieppe,
- Lisieux,
- Mortagne au Perche,
- Bernay

Pour amplifier cette action, l'URIOPSS s'est rapprochée de NEXEM dans le cadre d'une convention de partenariat.

Les réunions pour présenter une expérience réussie de GPEC territoriale dans le bocage Ornaïs, il y a quelques années (dans le cadre d'une action soutenue par l'URIOPSS) ont continué sur 2022.

Puis 5 réunions, une par territoire, se sont déroulées pour présenter les entreprises d'Insertion par l'Activité Economique et ainsi rapprocher les entreprises de l'IAE et les structures médico-sociales œuvrant sur le même territoire, permettant ainsi une interconnaissance des deux secteurs.

Une troisième réunion par territoire a permis de dégager certaines pistes d'actions : certains ont choisi de monter une formation commune, d'autres d'organiser des journées portes ouvertes, d'autres se sont organisés pour participer à des salons des métiers.



Attractivité des métiers

Attractivité des métiers : l'URIOPSS de Normandie au cœur de la mobilisation

Ce sujet latent depuis un certain nombre d'années, et qui a atteint son paroxysme à la rentrée sociale de Septembre 2021, renforcé par l'omission des professionnels du secteur dans le Ségur générant l'incompréhension des acteurs. L'URIOPSS de Normandie, aux côtés de nombreuses fédérations, s'est mobilisée en faveur d'une meilleure reconnaissance des métiers du secteur social, médico-social et sanitaire.

A travers une **"interfédérale normande"**, rassemblant ANEMCS, ANPF, CNAEMO, CNAPE, CNDPF, FAS de Normandie, FEHAP, FENAMEF, Fn3s, FNAT, NEXEM, UNAPEI Normandie et URIOPSS, de nombreuses actions ont été menées pour sensibiliser les pouvoirs publics, et le grand public, à cet enjeu majeur mais aussi exiger des salaires dignes et l'égalité de traitement pour toutes les catégories de personnel du social et du médico-social. L'URIOPSS a pleinement pris part dans ces actions en mobilisant ses adhérents, en participant activement à la logistique, en collaborant avec le délégué régional CNAPE, en rédigeant en partie la motion sur l'attractivité des métiers, en envoyant des représentants au sein de délégations à des audiences avec les pouvoirs publics, en écrivant les communiqués de presse, en coordonnant quasiment l'ensemble des actions sur la région Normandie.

Dès le début de l'année 2022, de nombreuses actions ont été menées dans le cadre de cette interfédérale. A la veille de la Conférence des Métiers du 18 février, une action « carte postale » a été lancée pour interpeller directement l'exécutif national sur le sujet de l'attractivité des métiers de nos secteurs. L'interfédérale normande, qui s'est inscrit dans cette dynamique nationale, a organisé l'envoi à minima de 9000 lettres.

A l'occasion de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février, ces constats ont été rappelés. Le collectif interfédéral a salué les nombreuses annonces et cette approche qui vise à prendre en compte tous les aspects de la crise du travail social depuis le sens même de la mission à la promotion de ces métiers en passant par les questions de revalorisation salariale, la modernisation des conventions collectives ainsi que la formation initiale et continue. Le 18 février 2022, les acteurs du secteur se sont réjouis que l'Etat reconnaisse enfin l'existence des « Oubliés du Ségur » et ont salué ces engagements financiers qui représentent une étape déterminante pour la valorisation de ces métiers au service des plus vulnérables. Néanmoins, les salariés indispensables à la tenue de ces missions et au fonctionnement des associations, le plus souvent avec les rémunérations les plus faibles demeurent encore oubliés. C'est le cas notamment des fonctions techniques, logistiques, administratives et comptables.

Enfin, en juin 2022, le calendrier sur les moyens financiers annoncés, qui n'ont pas été effectivement versés, n'était pas encore paru, créant sentiments d'incompréhension, de malaise et de colère chez les salariés. Cette situation pressante ne peut pas toutefois mener les associations à anticiper ces revalorisations sur leurs fonds propres, au vu des fragilités actuelles rencontrées, dans un moment de fortes tensions financières.



Le collectif Interfédéral Normand a souhaité rencontrer les députés normands pour les alerter sur cette situation. Plus d'une quinzaine sur les 27 ont accepté de recevoir des délégations de représentants de nos fédérations.

Malgré les interpellations, les rencontres avec les députés, la situation reste difficile pour les organisations sanitaires, sociales et médico-sociales. Les difficultés de recrutement, les démissions et l'attente des revalorisations de salaires ont mis à mal le climat social des structures et discrédité le secteur. Les organisations et fédérations nationales et régionales ont lancé un appel pour une mobilisation massive, le 28 septembre, partout en France avec les revendications suivantes :

- Effectivité des mesures de revalorisation annoncées le 18 février.
- Revalorisation des Oubliés : tous les métiers ont droit à une juste reconnaissance !
- Mesures d'urgences pour prendre en compte la hausse des prix et l'inflation.

La mobilisation normande a réuni 1350 professionnels, gouvernances, directions, familles et personnes accompagnées pour alerter sur la pénurie des métiers de l'humain et la situation d'urgence dans les établissements et services non lucratifs qui accueillent et accompagnent des personnes vulnérables. C'est une mobilisation historique pour notre secteur en Normandie.



Lors de cette journée, de nombreuses rencontres ont eu lieu entre délégations et représentants des pouvoirs publics :

- **Calvados** : Rencontre avec le Responsable de Cabinet du Préfet et rencontre avec la Directrice Générale Adjointe aux Solidarités du Conseil Départemental
- **Manche** : Rencontre avec le Directeur du Cabinet du Préfet, suivi d'un engagement de rencontre avec le Préfet la semaine suivante
- **Orne** : Rencontre avec des représentants du Conseil Départemental
- **Eure** : Rencontre avec le Préfet et son Directeur de Cabinet
- **Seine-Maritime** : Rendez-vous programmé la semaine suivante avec le Préfet

Sur l'ensemble des territoires, les pouvoirs publics ont tenu un discours d'engagement et comprennent la situation que rencontrent les organismes gestionnaires. Cependant, l'effectivité des décisions se mesure à échelle variable.

Si le secteur ne constate pas une évolution des engagements, l'année 2023 sera aussi marquée par une forte mobilisation du secteur.

L'animation territoriale

Convention FNADT entre le SGAR & l'URIOPSS

Cette convention part du principe que la connaissance mutuelle et la confiance réciproque entre acteurs est un prérequis essentiel au travail collectif qui vise à produire des réponses innovantes à un besoin identifié. Dans ce but, la convention se donne pour ambition de faciliter les rassemblements locaux des acteurs privés à but non lucratif et à animer des dynamiques territoriales à partir des besoins exprimés par les associations du social, médico-social et sanitaire.

L'objectif final de ce projet pour l'URIOPSS de Normandie est d'accompagner les associations gestionnaires du champ sanitaire, social et médico-social à innover collectivement dans leur organisation, pratiques ou offres de services ; à penser de nouvelles réponses aux besoins des personnes qu'elles accompagnent.

Pour mettre en place de telles actions, l'URIOPSS de Normandie a identifié plusieurs leviers, traduits en actions financées:

- La diversité du territoire et des attentes
- La nécessaire évolution vers un décloisonnement des secteurs
- La volonté de la montée en compétence des acteurs associatifs à but non lucratif
- L'appropriation des outils de communication

Poursuite de l'animation Territoriale du réseau

Comme pour beaucoup d'autres structures, l'année 2022 a été marquée pour l'URIOPSS de Normandie, par une volonté de sortir définitivement de la crise sanitaire et de s'attaquer à de nouveaux chantiers. Cette année a permis de conserver une dynamique, initiée précédemment.

La place de l'animation territoriale, de la représentation politique et de l'accompagnement technique des adhérents est au centre des préoccupations de l'URIOPSS de Normandie. Toute l'équipe de l'URIOPSS de Normandie s'est engagée dans son déploiement opérationnel tout au long de l'année 2022.

Cette année, l'URIOPSS de Normandie a fédéré autour d'elle 138 associations gestionnaires sur l'ensemble du territoire normand représentant près de 1000 établissements et services du social, sanitaire et médico-social.

L'URIOPSS de Normandie a continué à s'adapter afin d'accompagner au mieux les associations pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui mais aussi de ceux de demain. Au-delà de cette actualité prégnante, l'URIOPSS de Normandie a su porter de nombreuses actions politiques, représenter les intérêts du secteur non lucratif auprès des pouvoirs publics, structurer son animation territoriale, accompagner et conseiller les adhérents afin de faire face aux changements structurels du secteur.

En 2022, la convention FNADT a permis l'organisation et l'animation de nombreuses instances sectorielles, techniques ou territoriales (commissions, groupes de liaison des acteurs du social et sanitaire, groupes de travail ad'hoc et séminaires), des matinales thématiques, la rencontre avec les candidats aux élections départementales, la mobilisation autour de l'attractivité des métiers, l'organisation de journées thématiques, l'accompagnement et le conseil auprès des adhérents et enfin, toujours en travail de fond, la structuration interne du réseau.

Les travaux portés par l'animation territoriale en 2022

Les Commissions sectorielles : pilier historique de l'animation du réseau

Renforcer l'interconnaissance entre associations et apporter des réponses collectives aux problèmes spécifiques de chaque secteur d'activité.

Dans la pleine continuité des années 2020 et 2021, l'année 2022 a renforcé l'ancrage et la dimension "vie de réseau", via l'animation territoriale de l'URIOPSS de Normandie. A travers des instances régionales sectorielles, l'URIOPSS a su fédérer une partie de ses adhérents autour de thématiques précises mais aussi transverses à tout secteur.

Une nouvelle commission a pu voir le jour et répondre aux besoins d'adhérents des majeurs protégés, secteur peu visible et pourtant incontournable dans l'accompagnement des personnes vulnérables.

Par ailleurs, en fin d'année, l'URIOPSS de Normandie a réuni des adhérents afin d'échanger sur la possible constitution d'une commission Santé et sa finalité.

En complément de ces instances régionales, des groupes de travail sectoriels ont vu le jour, parfois rattachés à une commission, afin d'approfondir certains sujets à la demande des adhérents.

Rappel des objectifs et du fonctionnement des commissions sectorielles régionales et groupes de travail

En 2022, 4 commissions régionales sectorielles se sont réunies : Enfance-Famille-Jeunesse, Handicap, Autonomie et majeurs protégés.

Grâce au travail effectué en amont, l'URIOPSS de Normandie a su se fixer des objectifs clairs quant aux attendus de ces commissions :

- Faciliter la rencontre entre les adhérents d'un même secteur
- Recenser et collecter les besoins le plus en adéquation avec la réalité de terrain
- Encourager les coopérations entre adhérents afin de mettre en œuvre des actions innovantes
- Transmettre toutes les actualités nationales et locales aux adhérents
- Participer aux réflexions de l'URIOPSS au niveau national
- Favoriser la transversalité des actions du secteur de l'action sociale
- Porter les valeurs et les positionnements du secteur privé non lucratif auprès des partenaires et pouvoirs publics

Ayant conscience que les participants n'ont pas tous les mêmes attentes, les commissions s'essaient à transmettre les actualités nationales et locales, à développer des plaidoyers politiques sur des enjeux du moment tout en abordant des thématiques extrêmement opérationnelles afin de répondre aux exigences des territoires.



Commission Enfance - Famille - Jeunesse

La commission Enfance Famille Jeunesse est l'une des commissions piliers de l'animation territoriale, avec celle du handicap. Elle fut même la première à être lancée en 2020. Au cours de l'année 2022, elle s'est réunie 3 fois, a été suivie à chaque fois par une vingtaine d'adhérents de Normandie.

La Protection de l'Enfance connaît des chantiers importants sur l'année 2022 tant au niveau national qu'au niveau local : la publication et la mise en œuvre de la loi du 7 Février 2022, la question des revalorisations, la pénurie de professionnels, les taux d'encadrements dans les établissements, les missions de contrôle diligentées par l'Etat, la restructuration du pilotage national, le déploiement de convention Etat/ARS/CD, le lancement des ODPE en région, le lancement ou la réécriture de schémas directeurs, la réflexion sur la mesure unique...

Enjeux et Actualités dans la Protection de l'enfance

Publication & mise en œuvre de la Loi Taquet – Analyse du réseau UNIOPSS/URIOPSS

Les conseillers techniques Enfance-Famille-Jeunesse du réseau ont produit une première analyse fine de la nouvelle loi Taquet, retranscrite en fiche technique. Celle-ci fut partagée à l'ensemble des adhérents du réseau.

Tout au long de l'année, l'URIOPSS de Normandie a tenu à renseigner les adhérents sur les évolutions et les décrets d'application parus. Ce travail continuera sur l'année 2023.

Pénurie de professionnels – retour de l'enquête réseau

Le réseau UNIOPSS/URIOPSS a lancé, courant de l'été, une enquête auprès de l'ensemble de ses adhérents agissant dans le secteur de la protection de l'enfance. 252 adhérents ont participé à cette enquête. En Normandie, 18 organismes gestionnaires ont eux aussi répondu, représentant quasiment 50% des ESMS normands agissant en protection de l'enfance. Le chiffre à retenir est le suivant : les organismes gestionnaires fonctionnent alors qu'il manque 9% des effectifs en moyenne de manière constante.

Focus sur les conventions pluriannuelles Etat/Département/ARS en Normandie

Il y a une volonté de contractualiser entre l'Etat, les Départements et l'ARS. En 2021, plusieurs Départements ont déjà contractualisé tel que l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados.

L'URIOPSS va effectuer un travail de suivi sur les déclinaisons effectives, groupes de travail et concertations effectués dans le cadre de ces conventions.

Focus sur les taux d'encadrement

Dans la continuité des travaux menés par le réseau en 2021, l'URIOPSS de Normandie a voulu réinscrire la thématique des taux d'encadrement dans son animation sectorielle. Lors d'une commission, l'URIOPSS a convié Katy LEMOIGNE, membre du CNPE et personne mandatée pour représenter le réseau aux différents groupes de travail à la DGCS sur cette question. En premier lieu, Katy LEMOIGNE rappelle que les ESMS de la protection de l'enfance restent les seuls, à quelques exceptions, à ne pas être régis par des taux d'encadrement, contrairement à d'autres ESMS de l'enfance en général (EAJE, IME, etc.). Lors des groupes de travail et de concertation, animés par la DGCS, deux débats ont prédominé : un débat politico-financier et un débat technique/qualité. Le débat politico-financier a été longuement prédominant dans les échanges. Le financement de ces normes d'encadrement viendrait étouffer encore plus les finances des Conseils Départementaux. Les représentants des CD freinent des 4 fers quant à la mise en œuvre de telles normes, de crainte de voir leurs budgets s'alourdir, sans véritable compensation financière de la part de l'Etat. Le second débat était destiné à fixer dans l'absolu les besoins et préalables indispensables pour un accompagnement de qualité des jeunes accompagnés en internat, en se démarquant des préoccupations et considérations financières.

Le discours tenu par le réseau URIOPSS/UNIOPSS est le suivant : Plus la protection de l'enfance sera vue comme une simple dépense, moins des investissements seront effectués en sa faveur. Il est nécessaire de renverser la charge de ce discours culpabilisant.

Focus sur les missions de contrôle – interpellation des Conseils Départementaux

L'URIOPSS de Normandie, à la demande de ses adhérents, a interpellé les 5 directions départementales Enfance Famille sur la question des missions de contrôle effectuées par les CD. Contrôles exigés par Adrien Taquet à la suite des reportages à charge. Pour rappel, plusieurs adhérents ont eu des contrôles effectués depuis, et il a été relaté que les modalités et attendus différaient.

L'URIOPSS de Normandie souhaite être destinataire des plans de contrôle afin de sensibiliser les adhérents aux futurs contrôles. Sur les cinq, trois Conseils Départementaux ont répondu, apportant des premiers éléments de réponse.

Organisation d'une journée d'étude autour de la mesure unique

L'URIOPSS de Normandie, en partenariat avec la délégation normande de la CNAPE, a organisé sa première journée d'étude qui fut consacrée aux déploiements de la mesure unique d'accompagnement, ses plus-values, ses freins et modalités de mise en œuvre. Pour en échanger avec les adhérents normands, 5 intervenants ont été conviés, extra-normands, du fait que la mesure unique ne soit pas du tout mise en œuvre dans les départements normands. Le choix a été fait d'inviter tant des représentants de Conseils Départementaux, en tant que donneurs d'ordres, que des représentants d'associations mettant en œuvre cette mesure au sein de leurs services. Nous avons eu la chance de pouvoir réunir des représentants de deux départements différents, permettant ainsi d'avoir une vision complémentaire et non centrée sur une seule pratique. La mesure unique, peu importe sa dénomination, engendre de nombreux aspects positifs : réduction de la file d'attente, diminution des ruptures de parcours, sens retrouvé pour les professionnels avec autonomie forte, renfort de la proximité et des partenariats entre donneurs d'ordres et opérateurs, place de la famille au centre du projet et renforcement de la dimension prévention. Cependant, il apparaît que cette mise en œuvre doit répondre à quelques exigences et pré-requis. *L'URIOPSS, par une note de positionnement, viendra affiner la position du réseau et les conditionnalités, points de vigilances à avoir afin d'accompagner les adhérents et si nécessaire les Conseils Départementaux dans cette transition.*

Situation inflationniste dans les ESMS de la Protection de l'Enfance

Les adhérents sont soucieux quant à la prise en compte de l'inflation dans leurs budgets à venir. Pour l'instant, les Conseils Départementaux ne semblent pas avoir annoncé de mesures exceptionnelles. Seule la Seine Maritime a annoncé des crédits exceptionnels pour faire face à l'explosion de l'inflation et des coûts de l'énergie. Mais cela sera-t-il suffisant ?

L'URIOPSS par la voix de ses représentations n'a cessé d'alerter l'ensemble des autorités de tutelles sur cette situation plus qu'inquiétante.



L'action des ODPE en Normandie

Normalement existant depuis une dizaine d'années, les ODPE (Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance) ont une effectivité à géométrie variable en Normandie. Mais depuis la contractualisation entre Etat/ARS/CD dans le cadre de la stratégie de l'Enfance, chaque Département s'est doté ou a renforcé les moyens de son ODPE. L'URIOPSS de Normandie siège au sein de plusieurs COFIL et COTECH de ces ODPE.

L'exercice de l'année est de suivre les différents travaux entrepris par chaque ODPE afin d'appréhender les spécificités des politiques territoriales mais aussi les dispositions communes à chaque CD.

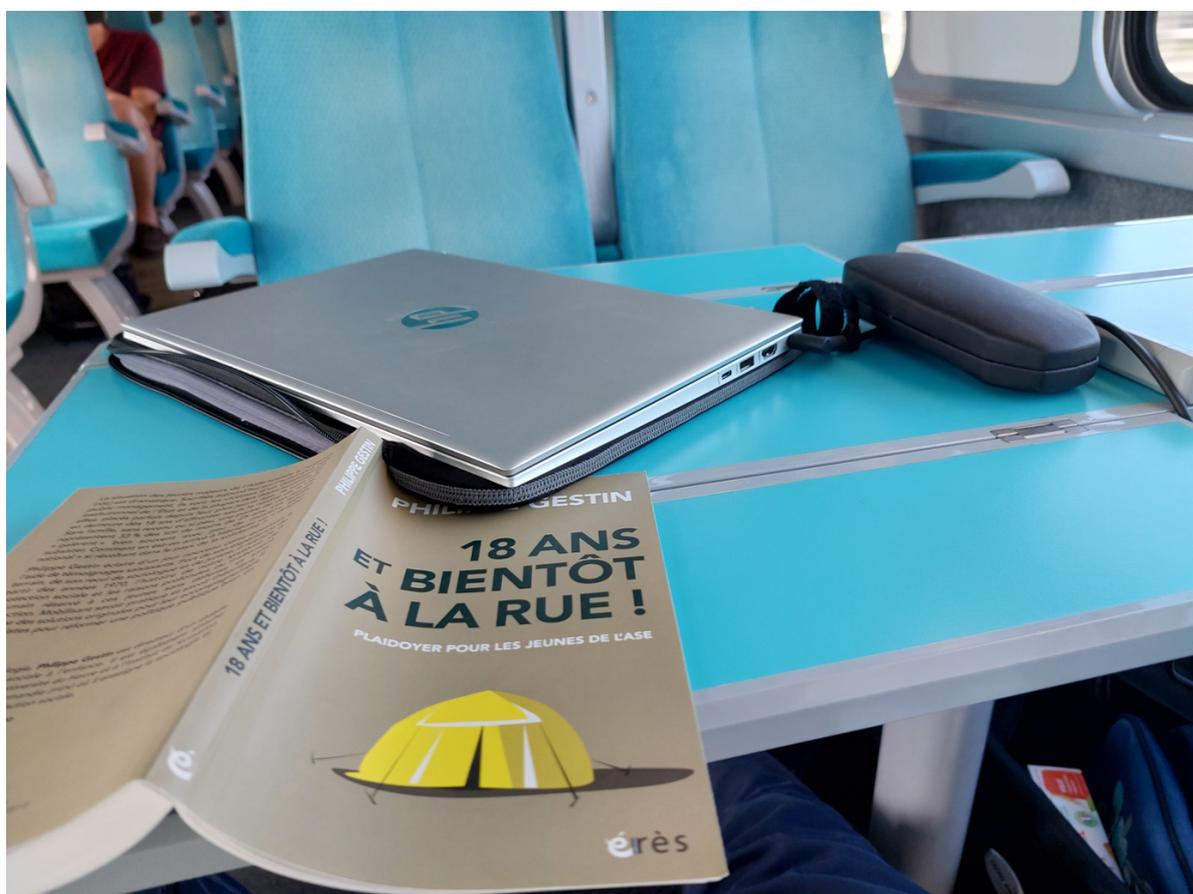
Retour sur le travail de l'URIOPSS Pays de Loire – Sécuriser le Parcours des Jeunes

Sujet d'importance, l'URIOPSS de Normandie a voulu se pencher de nouveau sur l'accompagnement à l'autonomie des jeunes à la veille de leur majorité, mais aussi sur la question de leur statut de jeunes majeurs. Contexte de la mise en place de cette enquête : Qui peut dire qu'à 18 ans, les jeunes sont pleinement autonomes et qu'ils peuvent faire face aux obligations de jeunes adultes ? L'enquête, ainsi que le rapport, ont pour objectifs de produire un état des lieux sur le cadre juridique mené en France autour de l'accompagnement à l'autonomisation des jeunes et d'améliorer les connaissances sur ce sujet à travers des actions sociales et éducatives mises en place.

La plus-value pour nos adhérents est de se nourrir des initiatives prises en Pays de Loire ainsi que des préconisations techniques mais aussi politiques rédigées afin d'étoffer les réflexions et actions du territoire normand.

Situation des Jeunes Majeurs – Intervention de Philippe GESTIN

A partir de ses connaissances juridiques, sociologiques, et de témoignages de jeunes, Philippe GESTIN nous livre une vision de la protection des jeunes majeurs. Il s'attaque à trois pendants de celle-ci. D'une part à la réduction des budgets alloués à l'accompagnement des jeunes majeurs, d'autre part au glissement d'une aide sociale légale, droit subjectif de l'individu, prenant en compte ses besoins spécifiques, vers une standardisation des politiques publiques de la protection de l'enfance. Et enfin à la sur-normativité de la protection de l'enfance dans l'accompagnement des jeunes. Il termine en préconisant plusieurs propositions : l'ouverture à l'accompagnement jusqu'à 25 ans, le fléchage de budgets pleinement dédiés à cette politique, la possible mobilité en dehors de son département d'attachement, etc. Reconnaissant que la Loi Taquet, selon lui, ouvre des possibilités meilleures dans l'accompagnement des jeunes majeurs, il rappelle surtout que ces dispositions étaient préexistantes à cette loi, mais n'étaient pas appliquées également par l'ensemble des Départements. *L'URIOPSS va prendre l'habitude de faire venir des intervenants extérieurs afin d'alimenter les réflexions du réseau.*



Commission Handicap

Elle s'est réunie 3 fois et a été suivie à chaque fois par une trentaine d'adhérents de Normandie. De toutes les commissions, ce fut celle qui a réuni le plus de monde. Le secteur du handicap est en proie à un changement de paradigme, porté par une vision plus inclusive de notre société. Il est important d'accompagner les adhérents sur les évolutions à venir. La commission Handicap a connu de nombreux chantiers : SERAFIN-PH, Programme ESMS numérique, réforme des ESAT, échange de pratiques sur l'attractivité, positionnement sur les communautés 360, école inclusive, rencontre avec des représentants des pouvoirs institutionnels, etc.

Actualités et Enjeux du secteur du handicap

SERAFIN – PH

Réforme de la tarification des ESMS PH, lancée depuis 2015. Selon le pré-modèle de financement sélectionné (modèle de financement mixte), celui-ci devait se composer de plusieurs volets : un financement socle, lié à l'ESMS, un financement variable via des financements complémentaires, financements à la qualité et des majorations liées au niveau de complexité des situations accompagnées et un ajustement ex-poste sur les parts socle et variable : financement modulable en fonction de l'activité. Concernant cette réforme, toujours en cours de structuration, ce début d'année 2022 a été marqué par le lancement d'une expérimentation à large échelle (environ 10% des ESMS) afin d'affiner, compléter et amender les premiers travaux sur le modèle de financement. L'URIOPSS de Normandie a invité une adhérente, Myriam BOULANGER, Directrice de l'Association Les Fontaines, qui a fait le choix de participer à cette expérimentation. Avant tout, Mme BOULANGER souhaite continuer l'action menée au sein des précédentes expérimentations et capitaliser sur celles-ci afin d'aborder au mieux cette nouvelle phase d'expérimentation. Cependant, au cours de l'année, le chantier SERAFIN-PH a pris une tournure nouvelle avec la volonté de décorréliser les nomenclatures des besoins au modèle de tarification.

Communautés 360 aux contours trop flous

Ce dispositif réunit un ensemble de partenaires afin de proposer des réponses communes et coordonnées aux personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants. Initialement lancées durant la Crise Covid, les communautés 360 ont vocation à évoluer et à perdurer dans le temps. Cependant, les missions et organisations de celles-ci ne sont pas encore définies.

Des travaux nationaux sont engagés et l'URIOPSS de Normandie a été partie prenante, via l'envoi de notes de positionnement à l'UNIOPSS.

Le rapport Piveteau - Attractivité des métiers

Le maître mot de la rentrée sociale est l'attractivité des métiers des secteurs du social et médico-social. De nombreuses associations gestionnaires rencontrent de plus en plus de difficultés dans le recrutement de professionnels. Cette problématique du manque d'attractivité a un effet boule de neige dans l'organisation et le bon fonctionnement des établissements : Manque de personnel -> montée des tensions et surplus de travail -> départ de professionnels.

Les adhérents ont pu échanger autour de pratiques vertueuses pour fidéliser des professionnels au sein des structures.

Plan ESAT

Plan national issu d'une concertation, grandement approuvé par l'ensemble des acteurs du secteur. Ce plan doit rapprocher les ESAT et les travailleurs du milieu ordinaire en ouvrant de nouveaux droits aux travailleurs, mais aussi de possible allers-retours autorisés entre milieu protégé et milieu ordinaire. L'URIOPSS de Normandie se félicite d'une avancée dans ce secteur.

Scolarisation des enfants en situation de handicap accompagnés par les ESMS

Lors de la commission handicap du 21 septembre 2021, a été abordée la question de la scolarisation des enfants en situation de handicap accompagnés par les ESMS. Les participants avaient posé un premier diagnostic sur les facteurs qui semblaient jouer en défaveur de cette scolarisation : les inscriptions inactives, le manque criant d'enseignants dans les ESMS, des créations par redéploiement d'unité d'enseignement externalisée sans création de poste, les difficultés de trouver des locaux adaptés, l'inefficacité des comités départementaux de l'école inclusive, la méconnaissance des pratiques et évolutions du secteur médico-social de la part de l'Education Nationale, l'exclusion parfois systématique des enfants de plus de 16 ans. Face à ces freins, les adhérents avaient échangé autour de préconisations. Dans la continuité de ces réflexions, l'idée a germé d'interpeller Madame la rectrice de Normandie afin de lui exposer, lors d'une rencontre, l'ensemble de ces points. Plusieurs groupes de travail se sont réunis lors du dernier trimestre 2021 pour affiner cette lettre. L'URIOPSS de Normandie a décidé d'associer à cette démarche l'AIRe et l'UNAPEI Normandie, dans une dimension interfédérale. Une rencontre a donc eu lieu le 21 mars 2022 avec Philippe SAUGER, Conseiller technique auprès de Madame la rectrice. A la suite de cette rencontre, un courrier de remerciements et de positionnement a été envoyé le 4 avril 2022.

Des travaux en commun sont prévus, mais toujours en attente et l'URIOPSS, malgré les bonnes volontés affichées du Rectorat, reste sur sa faim.

Droit de vote – retours d'expériences sur des actions menées par les adhérents

Année d'élections, on sait que les citoyens en situation de handicap votent beaucoup moins (2 à 3 fois moins) en moyenne que l'ensemble du corps électoral. Via des retours d'expériences, l'URIOPSS de Normandie a donc décidé de mettre en avant des actions menées au sein d'ESMS afin qu'elles servent d'inspirations et d'exemples pour l'ensemble du réseau.

Présentation du Centre dédié à la vie intime, affective et sexuelle et de soutien à la parentalité par l'APF France et l'ADAPEI de Dieppe

Madame COUVERT, Directrice Générale de l'APEI région dieppoise ainsi que Monsieur ZURITAS, directeur d'un pôle d'établissement en Seine-Maritime à APF France Handicap vont être les porteurs du projet, et piloter le centre de ressources vie intime, affective, sexuelle et soutien à la parentalité. Ils sont venus à la commission pour présenter les finalités de ce projet. Le secteur est clairement sur un virage concernant cette thématique. Le fait d'avancer sur ce sujet est plus qu'encourageant. C'est un nouvel outil mis à disposition des associations, professionnels, parents et personnes en situation de handicap.

L'URIOPSS de Normandie souhaite qu'une vraie dynamique autour de ce centre se crée avec l'ensemble des adhérents.



Accès aux soins – le parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap

La Normandie connaît de nombreuses problématiques quant à l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap : Manque de personnels, professionnels non formés à la prise en charge des handicaps, etc. Sans appeler à mettre en place des dispositifs de priorisation, l'URIOPSS de Normandie a souhaité que les adhérents puissent échanger sur leurs démarches et innovations en cette matière. Par ailleurs, l'URIOPSS s'est engagée à interpeller l'ARS de Normandie sur ce sujet lors de la validation du PRIAC 2022-2026 et la réécriture du PRS 2023-2027.

Retours sur les mesures nouvelles du PRIAC 2022-2026

Programme Régional Interdépartemental de la définition opérationnelle des politiques d'Autonomie sur la Normandie, produit par l'ARS, le PRIAC est soumis à avis des différentes instances, et notamment la CSASMS, dont est membre l'URIOPSS de Normandie. Après un premier travail d'analyse des PRIAC, l'URIOPSS l'a confronté aux adhérents afin qu'ils puissent l'enrichir. L'avis rendu de la CSASMS, sur la partie médico-sociale, est en grande partie issu du travail de l'URIOPSS de Normandie, travail reconnu et apprécié par le Président de la commission et l'ensemble de ses membres. L'URIOPSS de Normandie, par ce type de travail, retrouve sa légitimité politique.

Intervention de Normandie Rehab

L'expression réhabilitation psychosociale renvoie à un ensemble d'interventions dont l'objet est d'aider les personnes atteintes de troubles psychiques à se rétablir, c'est-à-dire à obtenir un niveau de vie et d'adaptation satisfaisant par rapport à leurs attentes. La réhabilitation repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Elle va supposer de développer, aux côtés des thérapies classiques, d'autres types d'interventions de soins et d'assistance, centrés sur la personne, mais également sur son environnement dans un souci d'agir sur les processus d'adaptation des malades au milieu social. Elle s'appuie sur les facultés préservées de la personne que l'on visera à optimiser (notion de rétablissement) et doit permettre à la personne de rester acteur de son parcours de soins et de vie (notion d'empowerment).

L'URIOPSS de Normandie a souhaité que les acteurs du médico-social puissent appréhender cette approche thérapeutique afin d'alimenter leurs réflexions et palettes d'actions.



Commission Autonomie

Elle s'est réunie 1 fois, rassemblant une dizaine d'adhérents.

Nouvelle commission qui s'est donnée pour objectif de fédérer les acteurs du secteur de l'autonomie et du grand âge, c'est-à-dire tant les établissements (EHPAD, Résidence Autonomie) que les services d'aide à domicile. L'URIOPSS, dans sa défense de la transversalité, estime qu'un rapprochement entre ces deux secteurs est primordial pour assurer des accompagnements de qualité répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Pour une première, les sujets abordés ont été l'impact des revalorisations salariales dans les ESMS, le retour sur le PRIAC 2021 -2025 et l'impact du secteur lucratif sur le modèle socio-économique des ESMS à but non lucratif et les opportunités de créer des GSCMS.

Enjeux et actualités du secteur Autonomie

Affaire ORPEA

Cette affaire médiatique a mis en lumière les dysfonctionnements provoquant de la maltraitance au sein d'un EHPAD du groupe ORPEA. Générant une grande part d'indignation dans l'opinion politique, le Gouvernement a lancé une campagne de contrôle dans les 7500 EHPAD de France. Bien que les EHPAD du secteur associatif ne soient pas visés directement par cette campagne, les acteurs redoutent une charge supplémentaire et malvenue de travail pour préparer ces contrôles en ces temps déjà compliqués.

Réforme des services d'aide à domicile

Le Gouvernement souhaite entreprendre le virage domiciliaire avec une fusion des SAAD et des SSIAD sur les territoires. Rapprocher le soin à domicile de l'aide à domicile semble être une bonne manière de réaliser des avancées dans ce sens. Cependant, les acteurs s'inquiètent d'un calendrier extrêmement restreint et des fusions/rapprochements effectués dans la douleur pour les équipes.

Le devenir des EHPAD

Etant sous le feu des projecteurs depuis la crise sanitaire et l'affaire ORPEA, le Gouvernement, avec les acteurs du secteur, tente de dessiner les EHPAD de demain. Tantôt plateforme ressources, ou encore espace ouvert sur son environnement, les EHPAD sont en cours d'expérimentation de nouvelles pratiques. L'URIOPSS de Normandie a décidé d'appuyer les adhérents dans ces évolutions et de les tenir informés.

Impacts des revalorisation salariales dans les ESMS

D'une part, le Ségur de la santé et la mission Laforcade, ont ouvert des revalorisations salariales nettes de 183€ pour le personnel des EHPAD. D'autre part, l'avenant 43 de la convention collective de la branche de l'aide à domicile prévoit une augmentation des salaires de 13 à 15% pour les 209 000 personnels des services d'aide à domicile (SAAD) et services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Le montant cible de l'avenant 43 a été évalué à 631 millions d'€. Pour l'aide à domicile, cet avenant 43 concerne l'ensemble des salariés mais à hauteur différente. Les salariés ayant peu d'ancienneté et étant peu qualifiés ne vont percevoir qu'une faible revalorisation qui sera plus avantageuse s'ils ont davantage d'ancienneté ainsi que des qualifications. Cet avènement a surtout permis de stabiliser les effectifs mais n'a pas forcément facilité le recrutement de nouveaux professionnels.

Pour les EHPAD, le Ségur de la santé a sonné comme un bol d'air en cette période. Cependant, les dotations ne correspondent pas toujours aux besoins. Autre crainte, c'est la non-pérennisation de cette dotation. Enfin, les professionnels restent fatigués et à bout.

Commission Majeurs protégés

Nouvelle commission demandée par les adhérents, celle-ci s'attache à être un lieu d'échanges entre acteurs au niveau régional sur les pratiques des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

La concurrence avec le secteur lucratif

Depuis le nouveau schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales, les associations historiques du secteur voient une concurrence s'installer avec une double conséquence : une fuite de professionnels vers le privé lucratif et des situations adressées de plus en plus dégradées. Cette double conséquence continue de fragiliser un secteur peu reconnu et pourtant pierre angulaire dans l'accompagnement des personnes en situation de perte d'autonomie.

La réflexion autour d'un outil commun de déclaration d'Evènements Indésirables Graves

Les participants connaissent une hausse d'évènements graves dans leurs établissements et services, salariés malmenés, dégradation volontaire, etc. Cependant, ils n'ont que peu de moyens pour faire remonter l'information à leur autorité de tutelle. Ils ont décidé de se lancer dans l'écriture d'une trame commune de rapport d'EIG. L'URIOPSS de Normandie s'engage à leur côté pour les accompagner dans cette démarche.

L'invisibilité du secteur

Les participants reconnaissent que leur secteur d'activité est extrêmement méconnu des autres structures du social, médico-social et sanitaire. Pourtant, ils accompagnent bon nombre de personnes suivies en établissement et dans les services de ces associations et fondations. Accompagnés par l'URIOPSS de Normandie, ils souhaitent visibiliser leurs actions et leurs modalités d'accompagnements auprès des autres adhérents.



LES GLASS

Autre fer de lance de l'animation territoriale, ce sont les groupes de liaison des acteurs du social médico-social et sanitaire départementaux (GLASS).

La raison d'être de ces instances, est d'instaurer un lieu de rencontre et d'interconnaissance réunissant les adhérents du réseau présents sur un même Département.

Cette instance a pour objet de faciliter la compréhension mutuelle des enjeux de chaque secteur sur un même territoire. A travers l'échange d'analyses, de bonnes pratiques et d'expérimentations, le groupe de liaison départemental a pour objectif d'organiser le maillage territorial et la transversalité du secteur privé non lucratif.

Les Groupes de liaison ont aussi pour but de porter un plaidoyer commun et transverse auprès des partenaires et des pouvoirs publics présents sur le territoire départemental. Tous les GLASS sont épaulés par un COPIL composé d'administrateurs et de l'animateur réseau.

En 2022, 4 groupes départementaux de liaison des acteurs du social médico-social et sanitaires se sont réunis, mais à fréquence différente. Seul le GLASS de l'Orne n'a pu se réunir, faute de mobilisation.

Il était essentiel de mobiliser des acteurs au sein d'une nouvelle instance mettant en avant des thématiques pluri sectorielles et transverses tout en se rattachant à l'actualité de territoire propre.

La déclinaison habituelle des GLASS s'articule autour de la transmission d'informations & d'actualités traversant chaque secteur, puis un travail commun autour d'une réflexion sur un plaidoyer ou d'un outil a été effectué au service des adhérents.



Le GLASS 14

En 2022, 3 réunions du GLASS 14 ont été animées, toutes en présentiel, dans les locaux de l'URIOPSS de Normandie, à Hérouville Saint Clair. Ces réunions ont rassemblé une quinzaine de participants à chaque fois. Elles avaient pour objectif de consolider, structurer et fidéliser une base adhérente autour de cette instance. Les échanges étaient principalement en lien avec l'interconnaissance des enjeux et actualités sur le Département.

Retours sur les thématiques abordées

Retour sur le PRIAC 2021-2025

Au début de l'année, l'URIOPSS de Normandie a présenté les mesures prioritaires annoncées dans le PRIAC 2021-2025. Elle a créé un mémo récapitulatif afin de communiquer les informations importantes auprès des adhérents. En effet, il est important d'adhérer au même niveau d'information et d'être également alerté sur les futurs appels à projet.

L'arrêt d'une Maison d'Enfants à Caractère Social Ephémère

Face à l'augmentation du nombre d'enfants pris en charge par le Département, et la difficulté à résorber la file d'attente, le Conseil Départemental avait confié à un opérateur privé à but lucratif la gestion d'une MECS éphémère dans l'attente de l'opérabilité des AAP prévus par le schéma. Suite aux déboires et à l'arrivée effective des AAP, la MECS éphémère s'apprête à fermer ses portes. Cette gestion confiée à un acteur privé lucratif interroge les adhérents sur leur relation et place dans ce secteur.

L'arrivée du privé lucratif et ses impacts dans les politiques sociales et médico-sociales dans le Calvados

Cette partie a été introduite par la synthèse du rapport du haut conseil à la vie associative, publié début octobre 2021 se nommant "Impact de la concurrence lucrative sur le modèle économique associatif et sur la multiplication des exclusions". Le Haut Conseil à la Vie Associative fait un focus sur les effets de la marchandisation sur deux secteurs : Aide à domicile et EHPAD. Selon le HCVA, l'une des conséquences de l'ouverture à la concurrence de nos secteurs est le phénomène de segmentation de la clientèle qui est actuellement à l'œuvre. A partir de cet apport théorique, les participants ont été invités à partager leur vision et la réalité quant à l'arrivée du secteur concurrentiel dans leur champs d'activité. Une des actions que le secteur peut effectuer est d'exposer de manière objective, tant quantitative que qualitative, les actions et leurs plus-values sociales et économiques. C'est tout l'enjeu des études de mesure d'impact. Par ailleurs, les adhérents reconnaissent que l'un des plus gros défauts du milieu associatif est cette difficulté à communiquer auprès des pouvoirs publics et du grand public sur les actions menées. Notre moyen d'agir est la communication mais aussi de faire entendre notre parole politique.

Le manque criant d'attractivité du secteur de la santé mentale pour les jeunes enfants

Le secteur du soin et du suivi à destination des enfants est confronté à des difficultés de recrutement importantes. Il faut attendre parfois plusieurs années avant d'embaucher un professionnel. Bien que cette problématique soit identifiée par le Projet Territorial de Santé Mentale du Calvados, ces difficultés persistent et questionnent le maintien et la qualité de l'activité.

Déploiement d'une plateforme de coordination et d'orientation pour les TND

Depuis 4 ans sur le territoire national et depuis maintenant 2 ans sur en Normandie, les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) se développent. L'objectif premier de celles-ci est de détecter les troubles du neuro-développement de manière précoce et d'orienter/coordonner une prise en charge adaptée aux besoins de l'enfant. Il s'agit d'engager – sans attendre la stabilisation d'un diagnostic – l'intervention coordonnée de professionnels, dont des psychomotriciens, psychologues et ergothérapeutes, en plus des professionnels conventionnés. Ces interventions doivent permettre soit de lever le doute, soit de progresser dans le diagnostic tout en prévenant le sur-handicap. Les enfants sont orientés vers les CAMSP ou des pédopsychiatres libéraux. Le déploiement de nouveaux dispositifs est accueilli de manière mitigée. Même si la question de l'orientation et l'accompagnement est bien identifiée par l'ARS, les adhérents du secteur regrettent que l'existant ne soit pas plus soutenu par les autorités.

Evolution des évaluations de la loi de 2002-2

La première vague de contrôle des ESMS est sur le point de s'achever. La HAS a donc initié des travaux, depuis 2019, sur la création d'un nouveau référentiel d'évaluation de la qualité des ESMS. Le décret qui fixe le rythme des nouvelles évaluations est maintenant paru. Un nouveau référentiel est paru au 1er janvier 2022, sur un rythme de 5 ans, allant de juillet 2022 au 31 décembre 2027. Ces contrôles seront effectués par des organismes externes. Ce sera à l'autorité de tutelle de fixer la programmation quinquennale de transmission des résultats. Face à la demande des adhérents, l'URIOPSS de Normandie s'est engagée à les accompagner sur ce sujet. Sujet qui sera d'ailleurs central à la Journée de rentrée Sociale du 6 Octobre 2022.

Présentation du PRIAC & échange

Le PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie est un document rédigé par l'ARS qui vient définir les priorités opérationnelles en matière de handicap et d'autonomie sur le territoire Normand, en s'articulant autour de cinq axes. Après une analyse effectuée par les conseillers techniques de l'URIOPSS de Normandie, les adhérents ont été invités à commenter et élaborer un positionnement vis-à-vis des différentes thématiques traitées au sein de ce document (handicap, personnes en perte d'autonomie, public à fragilités spécifiques). Ce travail a porté spécifiquement sur les dispositions concernant le Calvados. L'ensemble des apports des adhérents ont pu nourrir les réflexions de l'URIOPSS et être retranscrit dans l'avis rendu au sein de la Commission Spécialisée Médico-Sociale de la CRSA.

Attractivité des métiers et transformations du travail social

Dans la continuité de l'année 2021, l'année 2022 a été tout autant marquée par les échanges autour de la revalorisation salariale promis par l'Etat et les Conseils Départementaux mais aussi sur le sens du travail social. En partant des travaux menés par Denis Piveteau et le Haut Conseil du Travail Social, les adhérents ont pu échanger sur les évolutions voulues par les pouvoirs publics. A côté, ils ont suivi ensemble le versement des revalorisations en fonction des différentes autorités de tarification. Ce sujet est amené à s'inscrire dans le temps et les réponses relevant de ces problématiques doivent se construire à court, moyen et long termes.

Le GLASS 27

2 réunions sur 2022, une dizaine de participants, représentants des organisations gestionnaires à chaque fois. Attendue des adhérents, cette instance s'est consolidée tout au long de l'année. A partir de la mobilisation des adhérents, de nombreux chantiers se sont ouverts : préparation aux assises des solidarités, la nécessaire place d'une instance de dialogue régulière entre Département et associations gestionnaires, l'attractivité des métiers et le suivi du versement des revalorisations.

Retours sur les thématiques abordées

Assises des solidarités de l'Eure

Avec le renouveau de l'exécutif départemental avec les élections en date de l'année précédente, le Conseil Départemental s'est engagé à lancer les assises de l'action sociale de l'Eure. Evènement en présence de nombreux officiels (Conseil Départemental, ARS, Préfecture, Ministre, etc.), pour lancer les réflexions et l'élaboration à long terme du nouveau schéma unique des solidarités afin de redéfinir l'ensemble des politiques sociales. Ont été prévus plusieurs temps forts de concertation sur le printemps et l'été 2022. Les adhérents ont répondu présents à l'invitation du Conseil Départemental pour porter les exigences et revendications du secteur à but non lucratif sur le territoire. Le GLASS 27 a été l'un des lieux de réflexion et de construction d'interpellations et de plaidoyers.



Courrier à destination d'Anne TERLEZ, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des solidarités

Par un courrier auprès de Madame TERLEZ, en date du 10 mars, une semaine après la première plénière des assises des solidarités, l'URIOPSS a profité de faire part de quelques réflexions et propositions. Le réseau a insisté sur des enjeux multiples (accompagnement des enfants ASE/MDPH, la lutte contre le non-recours...) et a rappelé que le Schéma Unique des Solidarités, objectif final de ces assises, doit être un outil au service de la nécessaire transversalité des politiques publiques.

La demande du maintien de la réunion entre ARS et fédérations à l'échelle locale

Au regard de la situation sanitaire qui évolue plutôt favorablement, l'URIOPSS a soutenu la proposition de maintenir les réunions bimensuelles de gestion de crise sanitaire. L'ensemble des acteurs a souhaité garder un lieu d'échanges et de contacts réguliers entre pouvoirs publics et acteurs. Le réseau, par la voix de la personne mandatée, portera des sujets qui concernent directement les ESMS tels que l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, les déserts médicaux ou encore des besoins en terme de soins dans nos établissements.

Attractivité des métiers

Face aux différentes annonces égrenées tout au long de l'année (conférence des métiers, livret vert du travail social, versements via conventionnement, etc.), le GLASS 27 est resté l'une des instances d'informations et d'échanges pour les adhérents autour de la crise que rencontrent les organismes de notre secteur.

Un comité de l'école inclusive qui ne remplit pas son rôle

Les adhérents font part de leur déception quant à l'animation du comité départemental de l'école inclusive sur le département de l'Eure. Au lieu d'être un lieu de réflexion et de coordination, celui-ci, dans sa forme, reste énormément descendant. Par ailleurs, pour les participants du GLASS, trop de personnes sont présentes à un tel comité, ne favorisant pas du tout l'échange et la réflexion, ce qui va à l'encontre du décret fixant l'organisation du comité. L'URIOPSS, avec l'UNAPEI et l'AIRe, ont d'ailleurs rappelé lors d'une rencontre ces dispositions réglementaires sur le fonctionnement et les missions de ce comité.

Formation des professionnels & Echanges de pratiques

Selon les évolutions du travail social, les formations proposées par les instituts de formation sont en décalage avec la réalité. Globalement, le réseau et les adhérents pensent qu'il est nécessaire de s'appuyer sur la réforme en cours et sur la rencontre avec les établissements de formation. Il y a nécessité d'avoir une évolution des référentiels de formation. Les adhérents souhaitent qu'un travail puisse également être fourni en direction des formateurs. L'URIOPSS a entrepris de rencontrer la directrice de l'IRTS d'Hérouville-Saint-Clair. La même démarche sera réalisée sur 2023 pour rencontrer l'IDS de Canteleu et l'IFEN du Havre ainsi que les IAE de Caen et Rouen.

Le GLASS 50

3 réunions sur 2022, avec une progression de la participation de nos adhérents.

L'instance territoriale de la Manche a surtout été dédiée à l'échange d'actualités et de retours de pratiques. Si par rapport à d'autres instances, les adhérents sont moins nombreux, nombres de directions absentes se disent intéressées pour s'investir pleinement dans cette instance. D'ailleurs, la réunion de fin d'année a réuni plus d'une dizaine de directions.

Retours sur les thématiques abordées

La nécessaire inter-connaissance sur un territoire fragmenté

Il est souvent rappelé que la Manche se décline en 3 infra-territoires (Nord, Centre, Sud). Les acteurs présents au sein de ces infra-territoires ont déjà pour habitude de travailler ensemble. Cependant, peu travaillent en dehors de leur infra territoire. Le GLASS est donc le lieu identifié pour dépasser ces frontières et apprendre à se connaître pour porter des projets de coopérations.

« Pour une Manche Inclusive », un programme bienvenu

Porté par le Conseil Départemental de la Manche, ce programme est vu comme une vraie plus-value. Des actions diverses ont été menées autour de la participation de jeunes en situation de handicap au conseil municipal des jeunes, la mise en œuvre d'une commission universelle communale d'accessibilité à St Lô ou encore un guide pour faciliter la prise de parole des personnes concernées. Cependant, avec un peu de scepticisme, les adhérents reconnaissent aussi que la mise en place d'une société inclusive demande un lourd investissement de la puissance publique et la démarche 100% territoire inclusif n'a été suivie d'aucun budget supplémentaire alloué par l'échelon central. Les adhérents saluent cette initiative qu'ils jugent intéressante malgré quelques doutes sur sa pleine capacité à transformer en profondeur le territoire.

Organisation du soin sur le territoire de la Manche

Difficulté du quotidien, l'accès aux soins reste une problématique majeure pour les acteurs qui accompagnent des personnes en situation de vulnérabilité. A partir d'un diagnostic initial effectué par l'ORS CREAL de Normandie, on peut constater que la Manche est sous dotée en offre de soins ; quasiment deux fois moins que la moyenne nationale. Par ailleurs, l'offre en santé mentale est extrêmement pauvre, par rapport au ratio national. Les adhérents ont pu échanger sur les quelques marges de manœuvres à leur disposition. Échange sur les difficultés et leviers pour faire face à ces complications. Mais ils sont toutefois très inquiets de l'évolution de la démographie médicale et des besoins toujours en augmentation.

L'attractivité des métiers du secteur

A leurs échelles respectives, les directions d'associations tentent d'aménager autant que possible le travail des salariés dans une optique de rendre attractifs les métiers du social mais aussi de maintenir les effectifs en place (majoration supplémentaire des heures supp, club prévention, dynamique participative autour des horaires, mise en place d'un journal associatif, mise en valeur de la culture associative). Toutefois, les directions reconnaissent que malgré leurs initiatives personnelles, tant qu'un véritable travail de refonte sur l'attractivité des métiers ne sera pas acté, les difficultés de maintien de salariés au sein des structures et de manque de remplaçants continueront à poser problèmes, et pourraient menacer à long terme la qualité des prises en charge, comme sur la période estivale. Il convient également d'envisager un changement de culture face aux nouveaux professionnels arrivant sur le marché du travail.

Les Coopérations, leviers pour favoriser l'attractivité des métiers

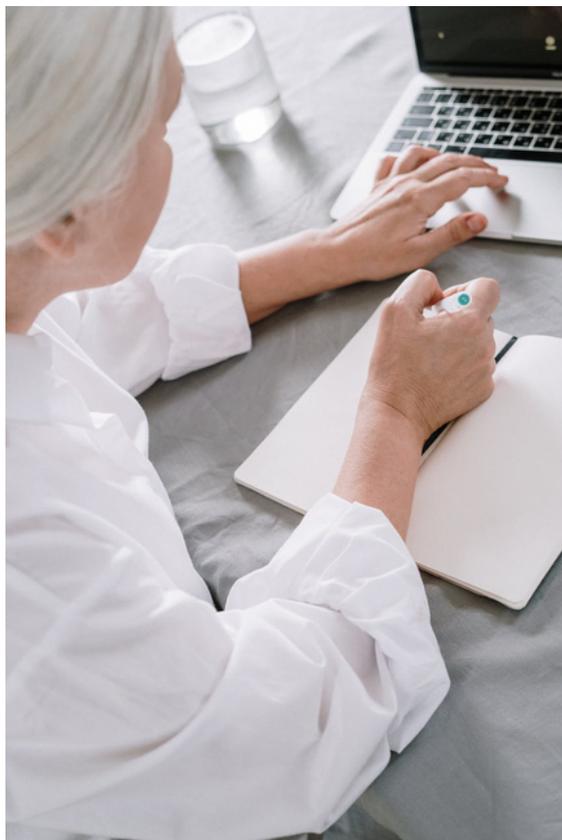
Tout au long de l'année, l'URIOPSS de Normandie a tenté de mobiliser les adhérents autour de potentielles coopérations pour mutualiser des pôles de remplacements, des salariés, des formations. La dernière réunion de l'année fut consacrée à la présentation de multiples initiatives portant sur ces coopérations tels que les GSCSMS, l'application Hublo et la coopérative d'interim. Très enthousiastes quant aux possibilités que certaines coopératives offrent, ce travail se consolidera sur l'année 2023.

Transformation numérique des ESMS

Conscient des enjeux liés aux systèmes d'informations, le sujet est régulièrement traité lors des réunions pour questionner et échanger sur les pratiques complexes qui sont soulevées par la numérisation du secteur. Les adhérents sont en attente d'accompagnement pour une véritable montée en compétence et expertise sur ce sujet.

Présentation du PRIAC & échange

Le PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie est un document rédigé par l'ARS qui vient définir les priorités opérationnelles en matière de handicap et d'autonomie sur le territoire Normand en s'articulant autour de cinq axes. Après une analyse effectuée par les conseillers techniques de l'URIOPSS de Normandie, les adhérents ont été invités à commenter et arrêter un positionnement vis-à-vis des différentes thématiques traitées au sein de ce document (handicap, personnes en perte d'autonomie, public à fragilités spécifiques.). L'ensemble des apports des adhérents ont pu nourrir les réflexions de l'URIOPSS et être retranscrits dans l'avis rendu au sein de la Commission Spécialisée Médico-Sociale de la CRSA.



Le GLASS 61

L'instance territoriale de l'Orne reste la plus difficile à mobiliser depuis le lancement de l'animation territoriale.

Ceci s'explique par plusieurs facteurs : Une difficile représentation de l'Orne au Conseil d'administration de l'URIOPSS, véritable levier dans la mobilisation des réseaux locaux; une crise sanitaire qui s'est installée et peu d'actions à destination des adhérents de l'Orne depuis la fusion des URIOPSS; Enfin, une mauvaise identification de l'URIOPSS de Normandie de la part des acteurs du territoire.

Un travail de prospective important est à mener sur ce territoire.

Le GLASS 76

3 réunions sur 2022, et à chaque fois entre une quinzaine et vingtaine de participants ;

Apprécié des adhérents, le GLASS 76 a su mobiliser une grande diversité d'acteurs au sein de cette instance. Une véritable interconnaissance des enjeux réciproques a pu se déployer tout au long de l'année servant in fine à rédiger un plaidoyer à destination des candidats, mais aussi à structurer les réflexions dans l'attente de la concertation sur le schéma unique des solidarités.

Retours sur les thématiques abordées

Schéma Unique des Solidarités de Seine Maritime

Cela a été le sujet principal de début de l'année 2022. Le Conseil Départemental, dans la continuité de l'ancienne mandature, a lancé un travail de restructuration de ses politiques sociales et médico-sociales via l'élaboration d'un schéma unique des solidarités. Pré-existaient auparavant 3 schémas directeurs : Schéma Enfance Famille, Schéma départemental de l'autonomie, Schéma insertion. L'objectif n'est pas de compiler les schémas départementaux existants et de les mettre à la suite mais d'afficher les priorités au risque de passer à côté de certains éléments et qu'il puisse y avoir des trous dans les politiques sociales. Dans cette démarche, le CD va être accompagné par le cabinet KPMG. Des phases de consultations et des GT ont commencé à la mi-novembre avec un objectif de restitution du schéma pour juillet 2022. L'objectif premier pour l'URIOPSS consiste à organiser sa représentation pour être présente au sein de tous les groupes de travail, pour cela une mobilisation des adhérents est nécessaire. Cette démarche est suivie de tout un travail de compilation, de synthèse, d'analyse qui a été effectuée par l'équipe de l'URIOPSS de Normandie. A partir de cette synthèse, l'URIOPSS de Normandie a invité ses adhérents à commenter et amener leurs réflexions pour étoffer le positionnement. En fin d'année, malgré la participation active des adhérents aux différentes instances de concertation, et la reconnaissance de la qualité du travail de l'URIOPSS, l'impression de ne pas avoir été réellement pris en compte s'est fait sentir. L'URIOPSS est actuellement en attente de la version finale qui devrait être présentée début 2023.



Inflation, une inquiétude supplémentaire pour les adhérents

L'année 2022 est marquée par une situation inflationniste extraordinaire. Cette inflation pèse sur les budgets et les taux d'actualisation ne semblent pas couvrir les charges du groupe 1. Les adhérents sont très inquiets pour les années à venir si des mesures correctives et des Comités Nationaux de la Refondation ne sont pas mis en place.

Délestage, une charge de plus

En fin d'année un vent de panique a recouvert la France concernant de potentielles coupures totales d'électricité. Même s'il faut rappeler que RTE avait annoncé qu'aucune coupure n'aurait lieu d'ici la fin 2022, les préfetures ont demandé aux adhérents de mettre en place des plans de délestage. Etant dans l'incertitude, les adhérents se sont pliés à l'exercice mais ont été déçus de ne pas être reconnus comme établissements prioritaires pour être maintenus si coupure il y avait.

Déploiement d'une plateforme de régulation et d'admission

Réforme structurelle de l'ASE, bien que septiques à l'origine, les adhérents y voient aujourd'hui une facilité dans la relation avec le Conseil Départemental.

Redéploiement des mesures AEMO Renforcée

A partir du 1er janvier, les associations gestionnaires expriment des difficultés à les maintenir à moyen constant. Ces mesures, saluées par les acteurs, restent extrêmement pertinentes mais semblent devenir des contraintes pour les équipes.



L'action politique de l'URIOPSS en 2022

Les plaidoyers en région

Ecole inclusive: Rectorat / Mars 2022

(Courrier co-signé par l'APEI Caen, l'UNAPEI Normandie, l'ADAPEI 27, le DARE de la Ligue de l'Enseignement et l'URIOPSS)

Les EHPAD privés non lucratif souhaitent des mesures à la hauteur des besoins des personnes âgées en perte d'autonomie / Mai 2022

Tous les professionnels de l'action sociale, médico-sociale et de la santé privée non lucrative doivent bénéficier des revalorisations salariales : c'est un enjeu d'équité et d'attractivité des métiers ! / MAI 2022

Plaidoyer législatives : aux futurs élus / Mai 2022

Prévisions de coupures d'énergies: Préfet de Région / Octobre 2022

Plaidoyer CPOM: ARS, Conseils Départementaux, Etat / Octobre 2022

Les plaidoyers nationaux (*non exhaustif*)

PLFSS 2023

Recul de l'âge légal de départ à la retraite / Alerte sur un risque fort de précarisation des personnes âgées ! Décembre 2022.

Inflation / Alerte sur les ESMS oubliés des mesures liées à la limitation des effets de la hausse des prix de l'énergie sur les ESMS.

Les rendez-vous institutionnels

Député **Arthur DELAPORTE** (via le mouvement interfédéral) / Enjeux de l'attractivité / Juin 2022

Député **Bertrand BOUYX** (via le mouvement interfédéral) / Enjeux de l'attractivité / Septembre 2022

Sénatrice de la Manche **Béatrice GOSSELIN**, (Via le Mouvement associatif) / Enjeux associatifs en Normandie / Novembre 2022

ARS Normandie, Direction de l'Autonomie: Déborah CVETOJEVIC / Présentation du réseau et des enjeux Normands / Juillet 2022

Région Normandie: Rencontre avec Julie BARENTON-GUILLAS, 9ème Vice-Présidente de la Région en charge de la santé, Paul MILLIEZ, Conseiller Régional délégué à la santé / Présentation du réseau et des enjeux Normands / Octobre 2022

Conseil Départemental 14: Rencontre avec Christine RECH-DOMENECH et 2 Vice-Présidentes: Béatrice GUILLAUME, vice-présidente en charge de l'autonomie et Marie-Christine QUERTIER, vice-présidente en charge de l'enfance, de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté / présentation du réseau et des enjeux Normands / Novembre 2022

Rencontres partenariales

Rencontre des techniques et des Présidents **FAS / FEHAP / NEXEM / URAPEI / UNA**. Des partenariats ont été enclenchés.

Mouvement interfédéral

Moment fort le 28 Septembre 2022 / La mobilisation normande a réuni 1350 professionnels, gouvernances, directions, familles et personnes accompagnées

A travers une "interfédérale normande", rassemblant ANEMCS, ANPF, CNAEMO, CNAPE, CNDPF, FAS de Normandie, FEHAP, FENAMEF, Fn3s, FNAT, NEXEM, UNAPEI Normandie et URIOPSS, de nombreuses actions ont été menées pour sensibiliser les pouvoirs publics, et le grand public, à cet enjeu majeur mais aussi exiger des salaires dignes et l'égalité de traitement pour toutes les catégories de personnel du social et du médico-social.

Calvados : rencontre avec le responsable de Cabinet du Préfet et rencontre avec la Directrice Générale Adjointe aux Solidarités du Conseil Départemental

Manche : rencontre avec le Directeur du Cabinet du Préfet, suivi d'un engagement de rencontre avec le Préfet la semaine suivante

Orne : Rencontre avec des représentants du Conseil Départemental

Eure : Rencontre avec le Préfet et son directeur de Cabinet

Seine-Maritime : Rendez-vous programmé la semaine suivante avec le Préfet.

Participation aux travaux du CESER Normandie: Temps forts 2022

Contribution à l'avis du CESER de Normandie sur la jeunesse : « Être jeune en Normandie en 2022 : Regards et repères sur les 18-24 ans »

Avec la crise sanitaire et le rapport sur l'accès à la santé et aux soins du CESER, l'idée d'une jeunesse "sacrifiée" est apparue sur le devant de la scène, avec en fond la question de la politique menée pour elle en Normandie. Une radiographie prise par le CESER auprès de 18-24 ans montre une paupérisation des jeunes, alors même qu'il existe des centaines d'aides différentes. Les jeunes normands sont-ils la priorité des collectivités ? Le CESER propose des pistes pour faciliter leur parcours de vie et leur émancipation.



Regards et repères sur les
18-24 ans

OCTOBRE 2022
Présenté par Martine Louveau

AVIS CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Les métiers de la cohésion sociale

Juillet 2022



Contribution à l'avis du CESE sur : « les métiers de la cohésion sociale », paru en juillet 2022

A travers cette saisine, le CESE apporte un éclairage sur les métiers de la cohésion sociale, qui connaissent des difficultés particulières, exacerbées lors de la période de pandémie. En dépit de leur utilité sociale et de la mobilisation des acteurs professionnels et des publics auxquels ces métiers apportent une aide substantielle, ils restent méconnus et peu valorisés.

Avec cette saisine, le CESE s'est intéressé aux causes profondes de malaise qui traversent ce champ professionnel. En effet, si les voies d'accès à ces métiers sont nombreuses, elles ne garantissent pas leur attractivité. Les métiers de la cohésion sociale ne sont pas toujours bien identifiés dans les formations universitaires. En outre, leurs conditions d'exercice et les difficultés inhérentes aux missions des intervenants sociaux exposent les travailleurs engagés dans cette voie professionnelle à un risque d'usure professionnelle, de souffrance au travail et de perte de sens qu'il faut pouvoir prévenir.

On note également une crise des vocations, qui se traduit par la diminution continue du nombre de personnes inscrites dans les cursus de formation, alors que les besoins n'ont jamais été aussi élevés et que les employeurs du secteur ont le plus grand mal à recruter.

Présence de l'URIOPSS au 50^{ième} anniversaire du CESER de Normandie

Présence de Alain CARTEL, Nathalie SARGE et Pascal CORDIER.

Le 26 septembre 2022, près de deux cents personnes étaient réunies au Carré des Docks du Havre pour célébrer les 50 ans du CESER de Normandie. Pour son demi-siècle d'existence, le CESER a rassemblé, le temps d'un après-midi, intervenants et invités pour réfléchir à la démocratie participative et à son expression citoyenne. Le colloque, ouvert par le président du CESER de Normandie, accueillait notamment Thierry Beaudet, président du CESE de la République, Chantal JOUANNO, présidente de la Commission nationale du débat public, Pierre-André DURAND, Préfet de Normandie et Edouard Philippe, Maire du Havre. Les mobilités, l'accès à la santé pour tous, la valeur de l'expression citoyenne ou le Conseil national de la refondation sont autant de sujets qui ont alimenté les débats.

Participation aux ateliers du Conseil National de la Refondation Santé, novembre 2022.

Cette participation s'inscrit dans la continuité du portage de l'avis du CESER sur « l'accès aux soins et à la santé pour tous en Normandie » paru en décembre 2020.

La mobilisation de l'URIOPSS au sein du collectif

ALERTE



Le collectif ALERTE a pour vocation de porter, auprès des pouvoirs publics et de l'opinion, la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion. Son rôle est également d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre.

Préambule

L'année 2022, fut une forme de continuité de l'année 2021 pour le collectif ALERTE de Normandie. Cependant, avec l'arrivée d'une nouvelle direction à l'URIOPSS de Normandie en ce début d'année, le réseau en tant qu'animateur a souhaité attendre le second semestre avant de réunir le Collectif.

Les travaux de cette année ont tourné autour de 3 axes :

- Le suivi et l'analyse de la Stratégie Nationale de lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion et sa déclinaison Normande
- La présentation et la mobilisation autour du projet "participation"
- L'interconnaissance autour des travaux menés par chacune des associations membres du collectif

Mobilisé depuis 2018 sur le déploiement normand de la stratégie Nationale de prévention et de lutte contre Pauvreté, le Collectif ALERTE Normand a souhaité s'ouvrir à d'autres thématiques et travaux. Toujours à la recherche de son identité, le Collectif ALERTE tend à retrouver une structuration.

I. Les rencontres du collectif ALERTE

Le Collectif ALERTE a pu se réunir 2 fois au cours de l'année :

- Le vendredi 15 septembre 2022, réunissant 11 participants, en présentiel
- Le vendredi 16 décembre 2022 réunissant 9 participants, en présentiel

II. Les temps forts de l'année

A. Retour sur l'enquête Pauvreté Normandie

Dans le cadre de la stratégie normande, a été conduite par l'INSEE à la demande de Monsieur FORTERRE, une étude sur la pauvreté normande en 2018, tentant une identification plus fine des publics touchés par la pauvreté et la grande pauvreté. Il est assez important que les membres du Collectif ALERTE puissent avoir connaissance d'une telle étude, d'où l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour. Il y est identifié 5 types de publics avec leurs caractéristiques propres :

- Pauvreté Urbaine
- Retraités pauvres : Profil le plus représenté dans la majorité des bassins de vie. Plus fréquent, concentration dans la Manche et l'Orne.
- Jeunes en situation de pauvreté : Très présents dans les bassins des grandes villes (jusqu'à un tiers des ménages pauvres dans le bassin de Caen) ... mais aussi dans certaines zones rurales (extrême sud de la région : peu de mobilité ?)
- Travailleurs pauvres avec charges familiales : présents surtout dans les Bassins de vie « périurbain » et en particulier dans l'Eure
- Pauvreté du monde rural : se situe surtout dans le Sud de la région. 7% des ménages pauvres MAIS ATTENTION sous-représentation du monde rural. Contrairement aux autres profils, ce sont majoritairement des hommes seuls qui sont touchés par la pauvreté rurale.

Cette étude devrait être reconduite sur les données post covid afin d'avoir une visibilité des effets de la crise sanitaire sur les habitants de la Normandie et de la pauvreté. Le Collectif ALERTE salue la qualité de l'enquête et encourage son déploiement sur le territoire national.

B. Analyse et pré-rendu de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté & rencontre avec M.FORTERRE

Est paru en juillet 2022, le troisième rapport annuel du comité d'évaluation de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022. Le comité fait le point sur la stratégie en cours et sa mise en œuvre et ouvre des perspectives pour une stratégie 2023-2027.

A partir des travaux menés par ce comité et la connaissance empirique des membres du collectif ALERTE, a été dressée une première analyse de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022.

Le collectif ALERTE salue la volonté et la priorité affichée d'agir sur le cercle familial. « Il n'y a pas d'enfants pauvres, seulement des familles pauvres » et si l'on souhaite s'attaquer à la pauvreté endémique, c'est un levier essentiel. La déclinaison nationale et territoriale de la Stratégie ouvre à une conception décentralisée des politiques nationales, relayée par la présence d'un commissaire en Région. Autre apport apprécié, c'est cette volonté de faire agir et coopérer les acteurs locaux, associations, collectivités, services de l'Etat et organismes de sécurité sociale, autour des questions de pauvreté. Cette coopération a amené à la production d'appels à projets territorialisés issus des groupes de travail de la Stratégie nationale. Et le lancement de l'enquête sur la pauvreté en Normandie est vraiment une grande plus-value pour notre région.

Cependant, le collectif ALERTE a aussi un regard critique sur les limites et les manquements de cette stratégie. Au-delà de la crise sanitaire, qui a dû réorienter certaines priorités, le collectif Alerte regrette une impression de flou et de manque de clarté, de visibilité sur les actions menées. L'abandon du Revenu Universel d'Activité est fortement déploré. De manière générale comme le comité l'a énoncé, l'évaluation des actions reste très difficile. Le choc de participation même si appelé de ses vœux n'est pas au rendez-vous.

Le Collectif ALERTE, dans la prévision de la prochaine stratégie énonce aussi quelques préconisations :

- Afficher des ambitions fortes dès le début
- Poursuivre voire amplifier les mesures dont l'efficacité est avérée
- Réaffirmer l'axe prévention
- Axer la lutte contre la grande pauvreté
- Doter de moyens les délégations territoriales en charge du déploiement de la stratégie
- Mettre en place des mesures orientées vers des groupes spécifiques : les femmes isolées, les femmes victimes de violence, les sortants de prison, les personnes qui résident en hébergement d'urgence, les jeunes étudiants, les femmes en situation de famille monoparentale
- Se doter de moyens de suivre et d'évaluer les données

Le Collectif ALERTE s'est engagé à rédiger un positionnement communicable sur les effets et limites de la stratégie et de sa déclinaison en Normandie, à présenter au Commissaire.



III. La représentation du collectif ALERTE

Du fait d'une situation sanitaire dégradée, et de choix sinueux, la représentation du collectif n'a pu être pleinement satisfaisante.

Décembre 2022 : rencontre entre l'animateur du collectif ALERTE et Christian FORTERRE, Commissaire à la stratégie pour réaliser un tour d'horizon des enjeux et perspectives du territoire normand.

Il est à noter que des députés de Normandie continuent à participer aux réunions ainsi que d'autres représentants des pouvoirs publics.

IV. Les pistes et actions envisagées pour l'année 2023

L'année 2023 va être l'annonce d'une nouvelle stratégie, le Pacte des solidarités 2023-2028, qui s'annonce être dans la continuité des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté 2018-2022. Le collectif ALERTE Normandie s'engage à suivre? comme les précédentes années? le développement du pacte des solidarités, via des analyses et comptes-rendus.

En parallèle, le collectif ALERTE souhaite organiser une réponse face à un défi qui est celui de la non-effectivité des versements des allocations amenant certains bénéficiaires à tomber durablement dans la pauvreté. Il est urgent d'organiser une réponse face à cette problématique qui touche énormément de nos concitoyens sur les territoires. La première étape serait une interpellation des services de sécurité sociale pour animer/coordonner une instance de médiation avec les administrations en charge des aides sociales (Pôle emploi, CARSAT, CAF ...).

Le collectif ALERTE continuera à se réunir en 2023.



Action de lutte contre la pauvreté

Convention Lutte contre l'exclusion et la pauvreté/participation : l'URIOPSS, porteuse d'une expérimentation

Sollicitée en décembre 2021 pour faire progresser la culture de la participation politique des personnes en situation de pauvreté du territoire normand, l'URIOPSS de Normandie a porté tout au long de l'année 2022 un groupe de travail sur ce sujet. L'ambition est alors de faire de la participation un mode opératoire admis et utilisé par les collectivités. La subvention ainsi accordée par le commissaire à la lutte contre la pauvreté en Région Normandie a permis la création d'un poste de chargée de projet à l'URIOPSS et le portage de ces missions.

Après constitution d'un groupe de travail (Préfecture de Normandie, URIOPSS de Normandie, Département du Calvados et ATD QUART MONDE), les réflexions ont ainsi évolué autour de deux axes de travail :

- La structuration des ressources nécessaires à l'engagement des institutions et à l'animation des espaces de participation
- L'initiation d'un travail de coopération territoriale départementale autour de la participation

En ce sens, l'année 2022 a permis de réaliser un benchmark des pratiques de participation à destination de publics accompagnés, le lancement d'un accompagnement spécifique du Département du Calvados et une étude d'opportunité permettant d'identifier la forme et les rôles possibles d'une coopération territoriale.

Si la structure juridique reste à définir, le portefeuille de missions suivantes a été retenu pour une telle coopération :

- La promotion, l'acculturation et la formation à la participation;
- La facilitation des projets participatifs par une ingénierie d'accompagnement, de conseils et de soutiens aux projets collectifs ;

Ces éléments ont paru nécessaires à l'équipe projet pour alimenter les réflexions et connaissances des acteurs souhaitant porter un projet de participation, pour faciliter leurs démarches (préfiguration, mobilisation, mise en œuvre, évaluation des espaces participatifs) et les rassembler autour d'une vision globale partagée.

Le travail réalisé au cours de l'année 2022 a facilité l'obtention d'une deuxième subvention pour poursuivre les actions entreprises sur l'année 2023. Cela doit permettre l'expérimentation d'une telle coopération en testant les différentes modalités d'organisation, la faire vivre et la rendre pérenne. L'ensemble des ressources et conclusions devra également être structuré afin de faciliter leur diffusion et leur valorisation. Une journée d'étude spécifique pourra être l'occasion de présenter le projet et de diffuser les apprentissages auprès d'un grand nombre d'acteurs du territoire Normand.



3. Aider et soutenir les adhérents par une offre de services



Rentrée Sociale

JOURNÉE DE RENTRÉE SOCIALE
Le 6 Octobre 2022

L'évaluation dans les ESMS,
20 ans après la loi 2002-2 :
Où en est-on?

Programme

- 9h00-9h30 : Accueil café
- 9h30-9h45 : Mot de bienvenue
Par Pascal CORDIER, Président
- 9h45-10h30 : Actualités sociales
Par Anne BIDOÛ, Conseillère technique
- 10h30-11h15 : Actualités budgétaires
Par Arnaud VINSOINNEAU, Consultant
- 11h15-12h00 : Actualités sectorielles
Par Simon MAGNIER, Animateur réseau
- 12h30* : Déjeuner
- 14h15-15h : Présentation projet stratégique
Par Arnaud LECOQ, Directeur
- 15h-16h : Table ronde
L'évaluation dans les ESMS : 20 ans après la loi 2002-2
où en est-on?
Animée par Arnaud VINSOINNEAU,
en présence de Déborah CVETOJEVIC,
Directrice de l'autonomie APS,
et d'un gestionnaire d'établissement
- 16h-16h15 : échanges avec la salle
- 16h15-16h30 : conclusion
Par Pascal CORDIER, Président

***12h-12h30 - Avant le déjeuner:**
Atelier "La formation de demain"
Rencontre avec les formateurs
autour d'un apéritif

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu:
Parc des expositions de Lisieux
1055, rue Edouard Branly
14 100 LISIEUX

Tarifs (repas inclus):
Adhérents: 125€
Non adhérents: 230€

Modalités d'inscription:
Inscrivez-vous en cliquant sur
le lien ci-dessous
<https://forms.office.com/SouN34z55a>

Renseignements:
contact@uriopss-normandie.fr
09 85 60 65 01
ou 06 20 84 89 91

Évènement annuel attendu et grandement apprécié par les adhérents, la journée de rentrée sociale s'est déroulée en présentiel au Centre des Congrès de Lisieux. Ces retrouvailles étaient bienvenues après plusieurs années passées en visio conférence. Cette journée a réuni 183 personnes, véritable succès pour notre URIOPSS de Normandie.

Introduite par Pascal CORDIER, Président de l'URIOPSS de Normandie, cette journée de rentrée sociale s'est déroulée en deux temps. La matinée a été consacrée à l'actualité en droit social, présentée par Anne BIDOÛ, suivie de celle en gestion tarifaire et budgétaire, surtout en cette période inflationniste, présentée par Arnaud VINSOINNEAU, juriste en tarification des ESMS. Pour finir une approche prospective des enjeux actuels (délestage, inflation, coupure d'électricité), de demain (numérisation, Cpomisation, etc.) et futurs (démographie normande, changement écologique en Normandie, etc.) a été présentée par Simon MAGNIER.

L'après-midi, une table ronde animée par Arnaud VINSOINNEAU, était consacrée au nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS) relatif aux contrôles dans les Etablissements et services sociaux et médico sociaux. Les intervenants étaient Mme Déborah CVETOJEVIC, Directrice de l'Autonomie à l'Agence Régionale de Santé et Mme Maïté BOSCHER, Directrice de l'EHPAD Saint François à Barneville-Carteret.

Le service accompagnement et formation de l'URIOPSS de Normandie a pu présenter sa palette d'offres pour l'année 2022-2023.

Beaucoup ont salué la qualité du travail entrepris depuis la fusion des URIOPSS, et ont su exprimer leur satisfaction sur le devenir de leur tête de réseau.



Informer, Conseiller, Former, Accompagner

Informer et conseiller nos adhérents

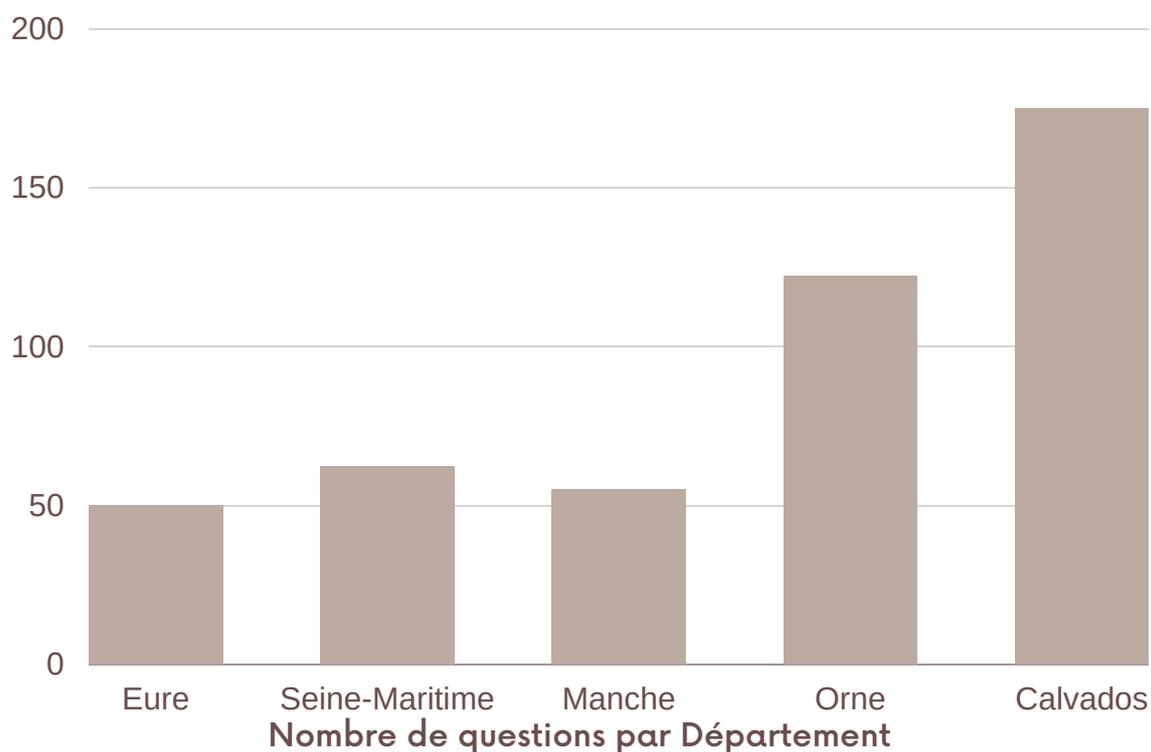
Une grande partie de l'activité de l'URIOPSS de Normandie dans sa fonction d'information et de conseil auprès de ses adhérents se concentre autour de rendez-vous organisés, mais passe également par le biais d'échanges de mails ou par téléphone.

Droit social

Au total, sur l'année 2022, **469 questions** ont été posées, elles ont toutes reçu une réponse, plus de 88% des questions/réponses se font par mail et quelques appels téléphoniques (12 %).

La répartition des questions posées par département reste toujours très inégale avec une sous-représentation des adhérents relevant des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, preuve que les adhérents issus de ce territoire n'ont pas encore connaissance de ce service ou n'ont pas pris l'habitude de se tourner vers l'URIOPSS pour recevoir des réponses à leurs questions.

Par ailleurs, 11 flashes info en droit social ont été rédigés et envoyés aux adhérents. Ces flashes sont une veille traçant les évolutions législatives et réglementaires du mois en droit social. Il y est également mentionné les dispositions conventionnelles et les arrêts de jurisprudence les plus marquants.



Animation Club DAF / Club RH / Matinales / Webinaires

L'URIOPSS de Normandie a proposé, tout au long de l'année 2022, plusieurs rencontres autour de clubs, matinales d'information et webinaires:

Club RH		
1 ^{er} mars 2022 (2 sessions)	<i>L'accompagnement d'équipe / quelles modalités pour quels enjeux ?</i>	38
21 juin 2022 (Caen)	<i>Leviers d'action possibles dans votre structure pour attirer et surtout fidéliser les salariés</i>	12
22 septembre 2022 (Rouen)	<i>Leviers d'action possibles dans votre structure pour attirer et surtout fidéliser les salariés</i>	26
Club DAF		
3 mars 2022	Répondre aux enjeux actuels de la gestion financière	25
15 décembre 2022	<i>Les recherches de mécénats Fonds de dotation, hybridation des ressources</i>	42
Matinales		
20 janvier 2022	Le secret professionnel – Volet 2	24
22, 23 & 25/02/2022	Actualités sociales 1	50
1 ^{er} avril 2022	Actualités numériques dans le travail social	39
14 juin 2022	Actualités budgétaires	28
28/06, 6 & 7/07/2022	Actualités sociales 2	69
8 décembre 2022	<i>Protection de l'enfance : la loi TAQUET</i>	61
Webinaires		
8 avril 2022	Réforme de l'évaluation	107
16 décembre 2022	Décret tertiaire - Comment satisfaire à votre obligation de renseigner la plateforme OPERAT ?	23

L'URIOPSS remercie l'ensemble des acteurs inscrits dans les événements de l'année 2022 pour leur disponibilité et la qualité de leurs interventions.

Le service formation - Accompagnement

Le service formation-accompagnement a évolué et s'est élargi pour répondre aux attentes et aux préoccupations des adhérents et les accompagner au quotidien sur les enjeux de la trans – formation -utile !

L'évolution du secteur de la formation, les enjeux de transformation de l'offre des établissements médico-sociaux ont été des axes majeurs dans les réponses apportées aux adhérents dans leurs besoins de formation.

Les formations ont regroupé des éléments essentiels pour maîtriser les règles à appliquer dans les structures et ainsi sécuriser les pratiques ou limiter les risques de contentieux. La formation des professionnels d'aujourd'hui, de demain, a été marquée par des axes majeurs. Pour toutes ces nouvelles personnes arrivant dans le secteur, ces formations ont fait l'objet d'un travail contextualisé avec les adhérents.

Pour les organisations, dans ce contexte de transition, les compétences, qu'elles soient comportementales, managériales ou plus largement professionnelles ont été au centre de nos défis !

- Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes
- Un réseau d'intervenants experts issus du secteur social et médico-social qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (conseillers techniques des URIOPSS, juristes, responsables de formation...) proposant de :
- Permettre aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- Mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements

Pour toutes ces raisons, la formation est devenue un levier essentiel pour répondre à ces multiples défis individuels et collectifs.

L'engagement de l'URIOPSS auprès de ses adhérents a été de communiquer sa signature pédagogique propre :

- Une pédagogie en parfaite adéquation avec les situations des apprenants grâce à l'expérience des formateurs ainsi qu'aux exercices, cas pratiques et études de cas au plus près des problématiques des établissements
- Les programmes de formation ont visé à collecter, qualifier, partager les informations et créer des supports de formation avec des déroulés pédagogiques, des scénarii, des séquences de formation pour favoriser l'interactivité. De plus, chaque programme de formation a été élaboré avec des supports d'auto-positionnement, d'évaluation des compétences et des connaissances
- Une compétence technique acquise à travers des parcours professionnels expérimentés
- Une compétence pédagogique développée, accompagnée par l'équipe de l'URIOPSS de Normandie.

Une étape pédagogique : celle-ci fait partie également de l'accompagnement des participants. Elle s'incarne dans la transmission de savoirs, nécessaire pour comprendre les enjeux et les transposer dans les pratiques professionnelles attendues.

- Apport didactique pour apporter des connaissances
- Mise en situation, analyse et réflexion sur des situations concrètes
- Méthodologies d'apprentissage interactive et participative pour valoriser la traçabilité
- Exercices et études de cas concrets
- Temps d'échanges, d'écoute et de dialogue

L'offre de formation 2022

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

La nature des transformations (organisationnelles, managériales, culturelles ou digitales) a opéré dans les organisations des incidences inévitables. Ces évolutions ont soulevé des questionnements à fort impact au niveau des directions opérationnelles et de la Gouvernance :

- Une réorganisation associative afin de décloisonner et restructurer les établissements et services
- La modification et la multiplication des missions, amenant une évolution des établissements et services afin de repenser l'offre
- Une évolution budgétaire par suite des réformes engagées concernant la tarification et le financement
- L'actualisation des projets d'établissements

D'ores et déjà, une vigilance se met en place sur les attendus de la réforme de l'évaluation en vue d'accompagner les adhérents.

D'autre part, l'URIOPSS a été sollicitée par l'un de ses adhérents sur la création d'une formation destinée aux administrateurs sur « l'actualité sociale d'aujourd'hui ? ». Cette formation a été coanimée avec succès par Simon MAGNIER et l'intervenante repérée sur les enjeux de la gouvernance.

GESTION COMPTABILITE TARIFICATION

L'URIOPSS a proposé des formations techniques et opérationnelles pour permettre à ses adhérents de monter en compétences sur les leviers et méthodes d'un pilotage maîtrisé des finances de leurs établissements.

Chaque demande de formation a fait l'objet d'une concertation contextuelle. L'ensemble des formations a été réalisé et vivement mené par Monsieur Luc MAUDUIT.

L'URIOPSS a pu proposer des formations INTER avec Luc MAUDUIT jusqu'en juin 2022, qui a accepté de poursuivre son activité sur des commandes de formation INTRA fermes jusqu'au 31/12. Son départ à la retraite va générer l'obligation de trouver d'autres intervenants pour les années à venir. A travers ce rapport d'activité, l'équipe de l'URIOPSS en profite pour saluer Monsieur Luc MAUDUIT et le remercier pour ces années de collaboration.

Une cartographie des compétences UNIOPSS-URIOPSS a été demandée. La nécessité de renouveler le vivier Formateur et d'accompagner les conseillers techniques du volet Gestion tarification à des compétences d'animation et formation a été soulevé.

Ce sujet a été abordé plusieurs fois lors du GT Formation. L'impact va concerner le réseau.

DROIT SOCIAL

Chacune des formations a eu pour but principal de tenir les adhérents informés de l'actualité sociale et juridique.

L'URIOPSS a proposé une offre complète de formations opérationnelles. Toutes les formations animées ont fait l'objet d'un travail sur les méthodes, les outils et les bonnes pratiques en Droit social.

Certaines formations ont fait l'objet d'un suivi post et de conseils.



PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Au regard de ses pratiques sur le volet formation au sein des URIOPSS, l'URIOPSS de Normandie a la particularité de proposer une offre importante et diversifiée sur ces thématiques spécifiques.

On remarque une forte sollicitation sur les thématiques en lien avec les bonnes pratiques professionnelles ainsi que des thématiques portant sur des questions en lien avec la gestion de la violence et de l'agressivité.

L'ensemble des formations animées a fait l'objet d'une co-construction du programme de formation au regard du public accueilli et accompagné.



RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Dans le secteur sanitaire, social et médico-social, le management d'équipe prend une importance toute particulière car la qualité du travail d'équipe, notamment de la coopération au sein des collectifs de travail, contribue à améliorer la qualité des soins, de l'aide, de l'accompagnement.

Ainsi, organiser, animer et dynamiser une équipe sont des activités clefs des fonctions d'encadrement ; elles influent sur les conditions de travail, sur le sentiment d'appartenance et la cohésion d'équipe.

On observe une demande en hausse de demandes de formations contextualisées sur ces sujets.

En parallèle, l'URIOPSS a été sollicitée également sur des formations de tutorat.

AUTRES

Une formation sur la mise en œuvre du RGPD a été réalisée en distanciel, en INTER, avec l'URIOPSS Pays de Loire.



LA PLATEFORME PEDAGOGIQUE « CAMPUS »

Le service formation a diversifié les modalités d'apprentissage. Les enjeux de l'URIOPSS sont de s'inscrire dans des formats modernes et d'être intégré dans une démarche active, participative pour aider chacun à percevoir différemment pour agir autrement !

Cette année, l'URIOPSS a organisé des formations hybrides (présentiel et distanciel simultanés) et des formations 100% distanciel.

Anne BIDOUE et Nathalie PONCHELLE, en collaboration avec les conseillères techniques droit social de l'URIOPSS ARA, ont pu suivre une formation sur le volet pédagogique de cette plateforme, un des objectifs étant de développer des formations mutualisées inter-réseau mais également de partager nos expériences de formateurs et de construire des supports et outils pédagogiques innovants.



La CERTIFICATION QUALIOPi

Le service formation a affirmé sa valeur ajoutée sur la construction de formations sur mesure pour les adhérents. La spécificité de l'URIOPSS doit être valorisée dans la démarche de certification.

L'ensemble des URIOPSS va faire l'objet d'un nouvel audit. Au sein du GT Formation, les équipes ont commencé à compiler, actualiser les éléments de preuves et analyser les actions d'amélioration.

Le cabinet VERITAS a pris contact avec le service formation de l'URIOPSS courant décembre 2022 pour communiquer la date de l'audit. Il aura lieu le 26 mai 2023.

Bilan quantitatif de l'année 2022

NOS FORMATIONS INTRA SUR MESURE

Toutes nos formations proposées en INTRA, ont fait l'objet au préalable d'une prise de contact avec la structure, afin de définir en amont les besoins et attentes sur la thématique pour laquelle nous étions sollicités.

En 2022, 27 formations ont été réalisées, représentant 38,5 jours d'intervention, avec 10 intervenants. Elles ont regroupé environ 240 stagiaires.

Les thématiques les plus sollicitées ayant été le droit social et les pratiques professionnelles, nos intervenantes internes, Anne BIDOÛ et Nathalie PONCHELLE ont été particulièrement mobilisées pour la préparation, la réalisation et le suivi de ces sessions.

Thématiques	Nombre de formations	Nombre de jours	Nombre de stagiaires
Gouvernance	1	2	16
Droit Social	8	8	70
Ressources Humaines	1	1	8
Gestion/tarifcation	4	5	33
Pratiques professionnelles	13	22,5	107



NOS FORMATIONS INTER

10 formations ont été organisées en INTER, sous les modalités suivantes :

- 1 en présentiel uniquement
- 3 en distanciel uniquement,
- 7 en format hybride (présentiel avec possibilité de suivi en distanciel)

Thématiques	Nombre de formations	Nombre de jours	Nombre de stagiaires
Droit Social	5	6	39
Gestion/tarifcation	4	5	28
Autre (RGPD)	1	1,5	5

NOS FORMATIONS MUTUALISEES (entre adhérents normands)

En 2022, 3 formations ont pu être réalisées grâce à une mutualisation entre adhérents normands, représentant 4 jours d'intervention et ont regroupé une trentaine de stagiaires.

- Deux d'entre elles ont été des demandes issues de réflexion en amont, entre structures, avec des besoins communs (une sur la professionnalisation des écrits professionnels, la seconde sur la thématique « coopération et regroupement »)
- La troisième a été organisée suite à une demande de deux structures d'une même thématique (le tutorat), mais l'une d'elles n'ayant que très peu de salariés à former sur le sujet, nos services ont proposé une mutualisation avec l'autre structure, ce qui a été accepté et apprécié.

Thématiques	Nombre de formations	Nombre de jours	Nombre de stagiaires
Gouvernance	1	1	8
Pratiques professionnelles	2	3	23

NOS FORMATIONS INTER RESEAU

Le principe de mutualisation a dynamisé le réseau dans le partage des compétences. A ce titre, la Normandie a été sollicitée par l'URIOPSS Nouvelle Aquitaine pour animer 2 formations sur la thématique Handicap et Vieillesse. Pour des raisons sanitaires l'une d'entre elle a dû être reportée sur 2023.

Une collaboration avec l'URIOPSS des Hauts de France se poursuit sur des formations « Bien-être ». L'URIOPSS est, depuis quelques années, sollicitée par des établissements pour des formations « recyclage ». Dans le cadre de cette collaboration, une formation a été coconstruite sur la thématique « Bien-être » auprès d'administrateurs. Cette formation a été animée en soirée - 17h/20h - pour faciliter la présence des membres.

Plusieurs formations sur le Droit Social ont également été réalisées avec l'URIOPSS Bretagne, en particulier sur les fondamentaux et le contrat de travail (INTER en distanciel et INTRA présentiel et distanciel), et une collaboration avec l'URIOPSS Auvergne Rhône Alpes, a permis de répondre à une demande d'une Association nationale, en vue de former ses salariés basés dans des établissements en région, sur la thématique de l'aménagement du temps de travail.

La dynamique inter-réseau est aujourd'hui un gage de réussite dans l'offre de formation pour les adhérents.

Le GT Formation se regroupe une fois par mois et aborde de manière constante des sujets autour des réussites respectives des URIOPSS, leurs besoins en forces vives sur des sujets spécifiques et leurs plans d'amélioration continue QUALIOP.

Dans le cadre des formations organisées en INTER, 4 l'ont été dans le cadre de l'inter-réseau :

- 1 avec l'URIOPSS Nouvelle Occitanie
- 3 avec l'URIOPSS Pays de Loire

Offre d'accompagnement

En 2022, la mission d'accompagnement a fait l'objet d'une clarification des attentes. En effet, l'URIOPSS a souhaité s'inscrire dans une fonction d'accompagnement et de soutien auprès de nos adhérents sur des sujets autour de la régulation d'équipe, d'échanges de pratiques professionnelles et sur des enjeux de gouvernance et de gestion-tarifification.

L'accompagnement et le développement des compétences, le conseil et le soutien technique des professionnels recouvrent les différentes dimensions de l'intervention et la formation que propose l'URIOPSS auprès de ses adhérents.

La nature de ces accompagnements, qui représentent 54 jours, est la suivante :

- Analyse de pratiques professionnelles : 24,5 jours pour 4 structures
- Accompagnement à l'actualisation du projet associatif : 7 jours pour une structure
- Accompagnement pour dénonciation d'un accord : 3,5 jours pour une structure
- Poursuite d'accompagnement CPOM + EPRD : 19 jours pour une structure

Partenariat IAE / IDS / CAFOC

Le partenariat avec l'IAE a été renouvelé en 2022, avec les interventions de Anne BIDOUE en Droit Social, sur le premier semestre de l'année, ainsi qu'avec l'I.D.S. Normandie à Canteleu.

La collaboration avec le CAFOC Normandie sur le thème "Anticiper et gérer les situations difficiles en formation" a été reconduite en 2022.



Les intervenants de l'URIOPSS de Normandie

L'URIOPSS s'appuie sur une équipe de consultants formateurs afin de proposer des contenus en adéquation avec les besoins des établissements médico-sociaux. Ces professionnels partagent une éthique et des cadres de références communs. Ils suivent une démarche méthodologique reconnue par les partenaires du réseau.

L'ensemble des consultants, formateurs et salariés de l'URIOPSS bénéficie d'expériences professionnelles dans le secteur social, médico-social et de la formation.

Forts de leurs expertises, leurs interventions ont permis à l'URIOPSS de Normandie de proposer un panel d'actions diversifié à l'échelle du territoire normand.

Toutes les formations ont fait l'objet d'un travail de construction de programmes et d'une démarche d'ajustement avec les intervenants repérés.

L'ensemble des formations est construit sous contrôle de notre certification QUALIOPI.

En 2022, l'URIOPSS a organisé le 1er séminaire des formateurs, sur 1 journée. L'ouverture de cette instance a été animée par Arnaud LECOQ, Directeur de l'URIOPSS de Normandie et l'équipe du service Formation / Accompagnement.

Cette journée s'est déroulée chez un adhérent, et des échanges ont eu lieu sur "*Les enjeux de la digitalisation de la formation, la place de la formation d'aujourd'hui à demain ?*"

L'évaluation des acquis, les outils pédagogiques, la veille sont d'autres sujets également traités lors de ce séminaire. Cette journée a été appréciée par tous, et sera renouvelée en 2023 !

Une union engagée dans le déploiement du service civique

L'URIOPSS de Normandie s'est engagée avec le réseau UNIOPSS dans l'accueil de volontaires en Service Civique chez ses adhérents normands.

En proposant le Service Civique, le réseau UNIOPSS-URIOPSS a souhaité participer concrètement à la cohésion sociale par l'engagement solidaire et citoyen des jeunes. Les missions de Service Civique permettent aux 16-25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap), de s'engager au service

de l'intérêt général, auprès des enfants, jeunes et adultes handicapés, malades, personnes âgées, personnes en situation de précarité, dans un esprit de complémentarité des activités réalisées par les salariés et bénévoles.

Favoriser le déploiement de ce dispositif c'est donner à chacun, sans condition de diplôme ou de compétence, l'opportunité d'un engagement citoyen et d'accéder à la découverte de métiers.



Sur l'année 2022, 329 jeunes ont effectué au moins un jour de mission dont 34 en Normandie, contre 53 en 2021. 183 contrats ont été conclus en 2022 (les autres étant des contrats démarrés en 2021). Il faut savoir que les chiffres 2022 ont été nettement inférieur aux autres années. Il y a eu autant d'offres de recrutements mais beaucoup moins de candidats. Ce ralentissement a concerné l'ensemble des régions, et de nombreux autres acteurs associatifs.

Les missions que l'on retrouve le plus au sein du réseau sont auprès des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap (179 en 2022). Les missions auprès des enfants sont les plus attractives au sein de notre réseau.

Les missions sont de 27.1h en moyenne et 77% de nos volontaires sont des femmes (23% d'hommes).

En Normandie, l'essentiel des missions se trouvent dans le Calvados, puis quelques missions ont lieu en Seine Maritime, la Manche et l'Orne. Aucune mission n'a été proposée dans l'Eure.

En adhérant au réseau UNIOPSS-URIOPSS, la structure obtient d'office l'agrément lui permettant de prendre un jeune en Service Civique.

4. Actions, Projets, Orientations 2023



Perspectives 2023

Les perspectives de l'année 2023 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du projet stratégique et opérationnel défini en 2022.

Elles s'orientent autour de trois axes présentés ci-dessous:

Axe Prioritaire

- Faire réseau: Participation au Séminaire National du Réseau UNIOPSS / URIOPSS du mois d'Avril 2023
- Maintien des actions du réseau et de l'interfédérale, permettant d'améliorer et de renforcer l'attractivité des métiers
- Relancer la dynamique d'interpellation des pouvoirs publics en rencontrant le nouveau Préfet de région, les Députés, Sénateurs et Présidents des Conseils départementaux
- Prendre attache auprès des institutionnels et des instances de représentations de la démocratie pour défendre les projets de l'URIOPSS de Normandie auprès de l'ARS, l'Education Nationale, les ODPE, les CTS
- Contribuer aux réflexions nationales (UNIOPSS) : Loi grand âge, aide à domicile, CNR, Etat généraux de la maltraitance
- Se mettre en capacité d'être proactif sur des sujets d'actualités nécessitant une information dans des délais courts (ex webinaires : Boucliers tarifaires énergies)

Axe Animation Territoriale

- Consolidation des instances existantes
- Recrutement d'un second animateur territorial sur le premier semestre afin de renforcer l'équipe URIOPSS dans sa capacité à répondre aux attentes des adhérents
- Lancement de diagnostics territoriaux pour apporter la contribution réseau aux travaux sur la révision du PRS Normand
- Construction et consolidation de plaidoyers en lien avec les problématiques des adhérents : Evaluations des ESMS, Financements, Inflation

Axe Formation

- Réflexion autour de la mutualisation de formations inter réseau.
- Réflexion autour de thématiques compatibles avec le format distanciel.
- Organisation d'un séminaire avec l'équipe de Formateurs
- Maintien de la Certification QUALIOP

« Unir les associations pour développer les solidarités »



Banque & Assurances



Liberté
Égalité
Fraternité

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE